

ISIDORE DE SÉVILLE

ÉTYMOLOGIES

LIVRE 15

LES CONSTRUCTIONS ET LES TERRES

FRE 2789 – CNRS

Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité

© Presses Universitaires de Franche-Comté 2004

ISBN 2-84867-065-7

Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité

ISIDORE DE SÉVILLE
ÉTYMOLOGIES

LIVRE 15

LES CONSTRUCTIONS ET LES TERRES

Texte établi, traduit et annoté

par

Jean-Yves Guillaumin et Pierre Monat

Presses Universitaires de Franche-Comté 2004

NOTES

1. Tout le début du texte copie Servius, *Én.* 7, 678 (p. 180 l. 11-21 Thilo), à quelques légères différences près : *De auctoribus conditarum urbium dissensio inuenitur, adeo ut ne urbis quidem Romae origo possit diligenter agnoscī. Nam Sallustius dicit urbem Romam, sicuti ego accepi, condidēre atque habuere initio Troiani et cum his Aborigines; alii dicunt ab Euandro, secundum quos Vergilius: Tunc rex Euandrus, Romanae conditor arcis; alii a Romulo, ut: En huius, nate, auspiciis illa inclita Roma. Si igitur tantae ciuitatis certa ratio non apparet, non mirum si in aliarum opinione dubitatur. Vnde nec historicos nec commentatores uaria dicentes imperitiae condemnare debemus; nam antiquitas ipsa creauit errorem.*

2. Le texte de Salluste, *De coniuratione Catilinae* 6, 1, est le suivant : *Vrbem Romam, sicuti ego accepi, condidēre atque habuere initio Troiani qui, Aenea duce profugi, sedibus incertis uagabantur, cumque is Aborigines (...), " La ville de Rome, dit-on, eut pour fondateurs et pour premiers habitants les Troyens qui, ayant fui leur patrie sous la conduite d'Énée, erraient jusqu'alors sans demeure fixe; à ceux-ci se joignirent les Aborigènes (...)"* (texte et traduction de l'éd. A. Ernout, CUF, 1941, rev. et corr. par J. Hellegouarc'h, 1996). La note 1 de cette édition CUF précise : " L'auteur suit ici la tradition qui fait remonter la fondation de Rome à une sorte de synœcisme entre les immigrants venus de Troie et les autochtones (*Aborigines*). Bien qu'il ne nomme pas sa source (*sicuti ego accepi*), il s'inspire sans doute de Caton, dont un fragment des histoires semble concorder avec le récit de Salluste : *agrum quem Volsci habuerunt campestris plerumque Aboriginum fuit* (Hist. frgm., 7). " C'est le texte de Servius, avec lequel se trouve du reste en accord le ms. C d'Isidore, qui incite à écrire *condidēre et habitauere* (cette dernière leçon est celle du ms. T de Servius), au lieu des leçons *condere* et *habitare* de la plupart des mss., étranges infinitifs présents retenus par Lindsay.

3. *Énéide* 8, 313, ici correctement cité par Servius, source d'Isidore; mais *infra*, copiant un autre passage de Servius, Isidore copiera aussi la citation détériorée qui y est faite du même vers : voir § 55 de ce ch. 1, et la note *ad loc.*

4. *Énéide* 6, 781.

5. Gn 4, 17.

6. Cette remarque ne figure pas dans la Bible. Mais à propos de cette ville, on lit chez Tyconius (*Regulae* 4) : *nisi illius quam Cain fratris sanguine fundauit nomine filii sui, id est posteritatis, " excepté de celle que Caïn fonda sur le sang de son frère, en lui donnant le nom de son fils, c'est-à-dire de sa postérité".* Il y a aussi chez Jérôme, *Commentaire sur Jonas* 1146 C, la phrase suivante : *Primus Cain... aedificauit ciuitatem et uocauit eam ex nomine filii sui Enoch, " Le premier, Caïn... édifia une cité et l'appela du nom de son fils Énoch".*

7. Gn 10, 10.

8. Ce mur est évoqué en Gn 11, 3, mais il est l'œuvre des bâtisseurs de Babel et le récit ne fait pas mention de Sémiramis. Il faut donc rapprocher plutôt la phrase d'Isidore du texte d'Hygin, *Fab.* 223, 5 (dans la liste des sept merveilles du monde) : *Murus in Babylonia, quem fecit Semiramis Dercetis filia latere cocto et sulphure ferro uinctum, latum pedes XXV, altum pedes LX in circuitu stadiorum CCC, " Le mur de Babylone, construit par Sémiramis, fille de Dercès, en brique cuite liée par du bitume, et large de 25 pieds, haut de 60, sur un périmètre de 300 stades " ; et plus sûrement encore du texte de Justin (1, 2, 7), l'abréviateur de Trogue-Pompée : *Babyloniam condidit murumque urbi cocto latere circumdedit, arenae uice bitumine interstrato, " ... fonda Babylone et entourra la ville d'un mur de brique cuite, avec des joints de bitume au lieu de sable".**

9. Gn 11, 9 ; *Bab-ilu*, " porte du dieu ", y est, par erreur, rapproché de l'hébreu *balbel* " confondre, embrouiller " ; Jérôme (*Tr. Hebr.* 3, 18) traduit par *confusio*.

10. Cette indication est de prime abord surprenante car elle n'est pas attestée dans la tradition biblique. Elle apparaît cependant chez Jérôme, *Qu. Gen.*, PL 23 col. 1010 B-C, qui la rapporte en expliquant que son ouvrage combine étymologies et traditions diverses : *Quid Hebraei de hoc sentiant inferamus. Aiunt hunc esse Sem filium Noe*, " Rapportons ce que pensent les Juifs de ce personnage (sc. Melchisédech). Ils disent que c'est Sem, fils de Noé ". Cette phrase de Jérôme est sans doute ici la source suivie par Isidore.

11. Gn 14, 18.

12. 2 S 5, 6.

13. La tradition juive identifiait Salem avec Jérusalem : cf. Ps 76, 3 : " Sa tente s'est fixée en Salem, et sa demeure en Sion ".

14. C'est la forme retenue par les auteurs latins (cf. p. ex. Cicéron, *Pro Flacco* 67).

15. Martial 11, 94, 5 ; Juvénal 6, 544.

16. En 135 ap. J.-C.

17. La leçon *in ipsa* convient mieux que la leçon *ipsa*, laquelle poserait l'identité de Sion et de Jérusalem.

18. Il y a en effet en hébreu deux noms homonymes *Tsion* " Sion " et *tsiyon* " marque, note ", d'où les traductions proposées par Jérôme, *Tr. Hebr.* 39, 25 : *Sion, specula uel speculator siue scopulus*.

19. Jérôme, *op. cit.* 69, 18, traduit par *uisio pacis*. Sur Jérusalem, voir déjà *Étymologies* 14, 3, 21.

20. Cf. le titre d'Hygin, *Fab.* 275 : *Oppida qui quae condiderunt*, " Quels hommes ont fondé quelles villes ". Ce titre paraît être repris ici, avec l'adjonction de *nobilis* et surtout celle, fautive, de *uel*, qui transforme *quae* en un féminin parallèle à *qui*.

21. Afin de le faire échapper aux rancœurs d'Héra, Zeus avait transporté son fils Dionysos dans un pays appelé Nysa, que plusieurs régions revendiquaient (Éthiopie, Asie, Afrique). Diodore lui-même la situe tantôt en Inde (1, 19, 16) tantôt en extrême-occident (3, 67, 5). Une tradition représentait Dionysos portant la guerre aux Indes et mettait son expédition en rapport avec celle d'Alexandre (Arrien, *Inde* 1, 4-5 ; *Anabase* 5, 1, 1). Les 50000 habitants dont Dionysos aurait peuplé la ville pourraient représenter le reste des mercenaires grecs de l'armée de Darius (cf. G. Woodcock, *The Greeks in India*, Londres, 1966, p. 23).

22. Cf. Hygin, *Fab.* 275 : *Medus Aegei et Medae filius (...) Medam*, " Médus, fils d'Égée et de Médée, fonda Méda " ; et *Fab.* 27 : *ex suo nomine terram Mediam cognominavit*, " il appela cette terre "Médie", d'après son propre nom ".

23. En 9, 2, 16, Isidore attribue bien à Médus la fondation d'une ville nommée Méda et le présente comme le fondateur du peuple Mède. Mais, en même temps, il évoque une autre tradition qui rattachait ce peuple à Madai, fils de Japhet, cité par Gn 10, 2-4.

24. Lindsay édite *Aeae* entre *cruces* ; effectivement, les mss. présentent les leçons *aede*, *adeae*, *adiae*, *atheï*, *pathae*. La correction la plus légère consisterait à écrire *deae*, " fils d'une déesse " ; mais les indications fournies par Isidore sont toujours nominales ; nous adoptons donc la correction d'Arevalo, *Danaes*. Voir, du reste, *infra*, § 38 : *Danaes proles Perseus*, " Persée, fils de Danaé ".

25. Cf. *supra*, 9, 2, 47 ; *Persida* : dans le cas d'emprunts de termes grecs en -ίς, la substitution des désinences de la première déclinaison à celles de la troisième est fréquente en latin tardif : cf. V. Väänänen, *Introduction au latin vulgaire*, Paris, Klincksieck, 1981, p. 108.

26. Cf. Martianus Capella 6, 701 : *etiam Ctesiphontem (...) condidere Parthi, ac nunc caput regnorum est*, " Ctésiphon aussi fut fondée par les Parthes, et aujourd'hui c'est la capitale de leur royaume " ; la source est chez Pline, *HN* 6, 121 sq. et Solin 56, 1-3, lequel écrit : *In aemulationem urbis huius (sc. Babylone) Ctesiphontem Parthi condiderunt*, " Les Parthes fondèrent Ctésiphon pour rivaliser avec cette ville ".

27. Cf. Martianus Capella 6, 700 : *Oppidum ibi nobile Susa*, " C'est là que se trouve la célèbre ville de Suse ", avec l'expression *oppidum nobile* qui se trouve dans le titre du présent développement d'Isidore. Pour le contenu du paragraphe de Martianus, les sources sont Pline, *HN* 6, 111 ; 126 ; 133 ; 137 ; Solin 54, 13 sq.

28. Le palais de Cyrus figurait dans certaines listes des sept merveilles du monde, mais les auteurs qui le classent comme tel (Hygin, Lucius Ampelius) ne font pas allusion de façon particulière à ce qui pouvait, d'après le texte d'Isidore, constituer une sorte de planétarium (fixe ou mobile ?). Voir Hygin, *Fab.* 223, 5 : *Domus Cyri regis in Ecbatanis, quam fecit Memnon lapidibus uariis et candidis uinctis auro*, " Le palais du roi Cyrus à Ecbatane, construit par Memnon avec des pierres de toutes les nuances de blanc, liées par de l'or " (repris dans Cassiodore, *Variae* 7, 15, p. 212 l. 12-13 Mommsen) ; L. Ampelius, *Liber memorialis* 8, 21 : *domus illic Cyri regis aedificata lapidibus candidis et nigellis auro uinctis, ubi sunt columnae diuersis coloribus et innumerabiles lamnas ferreas, fenestras ex argento et tegulas ex lapide prasino*, " C'est là que se trouve le palais du roi Cyrus, construit de pierres blanches et noires liées par de l'or, où se trouvent des colonnes de couleurs variées et d'innombrables plaques de fer, des fenêtres d'argent et des tuiles de pierre verte ".

29. Voir également plus haut, 9, 2, 44 et 13, 21, 14. On dit en général *Bactra*, neutre pluriel ; c'est Pline, *HN* 6, 48, qui emploie plutôt le singulier *Bactrum* pour désigner cette ville. Ici la source vraisemblable est Solin (ch. 50, éd. A. Agnant, Paris, Panckoucke, 1847, p. 306) : *Bactris praeterea est proprius amnis Bactros : unde et oppidum quod incolunt Bactrum*, " Les Bactres ont un fleuve du nom de Bactrus, d'où est venu le nom de Bactre, leur ville " (ch. 50, trad. A. Agnant, Paris, Panckoucke, 1847, p. 306).

30. En 53 av. J.-C. Isidore dit que Crassus fut fait prisonnier ; en réalité, il trouva la mort. L'affront durement ressenti par les Romains ne fut considéré comme lavé que lorsque, en 19 av. J.-C., Auguste récupéra les enseignes prises par les Parthes. Mais encore à l'époque de Pline, le nom de la ville restait lié au désastre.

31. Gn 10, 8.

32. Gn 10, 10.

33. En 311 av. J.-C., par Séleucus II.

34. Gn 14, 5.

35. Le personnage est mentionné en Gn 15, 2, dans un verset dont le texte est mal établi. Il s'appelle en fait Eliézer et *Damascus* semble indiquer qu'il était originaire de Damas. Mais Jérôme (*Qu. Gen.* 25, 8) considère déjà que *Damascus* fait partie du nom du personnage, dont il fait également le fondateur de Damas. Il traite même *Damascus* comme si c'était un mot hébreu et le traduit (*Tr. Hebr.* 5, 6) par *sanguinis potus siue sanguinis osculum uel sanguis sacci*, puis, plus loin (41, 19) par *sanguinem bibens uel propinans*.

36. Cf. Dt 2, 23. Il s'agit des Awwites, anéantis par les Kaphtoriens (Philistins) venus de Kaphtor (la *Vulgate* écrit *Eueos quoque qui habitabant in Aserim usque Gazam Cappadoces extulerunt*). À cette explication d'origine biblique sur l'origine de la ville, Isidore ajoute une étymologie qui était courante en latin, et dont l'origine est peut-être à chercher chez Pomponius Méla (1, 11), qui regroupe ces mêmes indications et évoque ensuite Ascalon et Joppé, comme va le faire Isidore.

37. Cf. Pomponius Méla, 1, 63 : *Ceterum in Palaestina est ingens et munita admodum Gaza : sic Persae aerarium uocant, et inde nomen est, quod cum Cambyses armis Aegyptum peteret, huc belli et opes et pecuniam intulerat*, " Par ailleurs, il y a en Palestine une ville immense et extrêmement bien fortifiée, Gaza : c'est ainsi que les Perses appellent le trésor, et le nom de la ville vient de ce que, lorsque Cambyse partit en expédition contre l'Égypte, c'est là qu'il avait déposé son matériel et son trésor de guerre ".

38. *Allophyli* est la transcription du grec ἀλλόφυλοι utilisé par les LXX en Ps 55, 1 pour désigner les Ziphites.

39. En 14, 3, 19, Isidore a déjà évoqué cette ville en ces termes : *Palaestina prouincia Philistim urbem metropolim habuit quae nunc dicitur Ascalon : ex qua ciuitate omnis circa eam regio Palaestina est nuncupata*, " La province de Palestine a eu comme métropole la ville de Philistie, aujourd'hui appelée Ascalon : c'est de cette cité que tire son nom toute la région avoisinante de Palestine ". Sur Cesloïm et ses ancêtres, voir Gn 10, 13.16. On peut comparer le présent passage des *Étymologies* avec 9, 2, 20 : *Casloim, a quo Philistim, quos ueteres Ἀλλοφύλους, nos modo corrupte Palaestinos uocamus*, " Cesloïm, dont viennent les Philistins, que les anciens appelaient Allophytes et qu'aujourd'hui nous appelons, par déformation de leur nom, Palestiniens ". Par ailleurs, Isidore parlera de l'échalote, originaire d'Ascalon, en 17, 10, 13. Sur la manière dont Isidore constitue ses fiches de documentation, et les réutilise éventuellement dans d'autres passages des *Étymologies*, soit à l'identique, soit en les enrichissant ou en les abrégant (il y en aura de nombreux exemples *infra*, notamment au ch. 2, au ch. 3 et au ch. 8), voir A.-I. Magallon Garcia, " El metodo de trabajo de Isidoro de Sevilla ", *Veleia* 17, 2000, p. 267-278.

40. En Palestine, au pied du mont Carmel.

41. Quand on a atteint Dor en venant de Gaza, il faut revenir vers le sud pour atteindre Césarée. La désignation de cette ville par *Turris Stratonis* se trouve chez Pline (*HN* 5, 69), qui ne donne aucune explication du nom propre et signale que, depuis Vespasien, elle s'appelle *Prima Flauia*. On la trouve ensuite indiquée, de façon tout aussi laconique, dans la *Chronique* de Jérôme (p. 12 Helm), qui place le changement de nom en 12 av. J.-C.

42. Lindsay édite *In qua Corneli domum Christi uidit Ecclesia*, " C'est dans cette ville que l'Église du Christ a vu la maison de Corneille ". Mais la leçon *ecclesiam* est bien établie. C'est encore un texte de Jérôme qui est ici copié par Isidore. Dans l'*Epitaphium sanctae Paulae* (*Lettre* 108, 8), celui-ci, décrivant l'itinéraire qu'il suivit avec Paule en Terre sainte (fin de l'année 385), écrit que *Mirata ruinas Dor, urbis quondam potentissimae, et uersa uice, Stratonis Turrem ab Herode rege Iudaeae in honorem Caesaris Augusti Caesaream nuncupatam, in qua Corneli domum, Christi uidit ecclesiam ; et Philippi aediculas, et cubiculum quattuor uirginum prophetarum*, " Elle contempla les ruines de Dor, ville jadis très puissante, et ensuite la Tour de Straton, qu'Hérode, roi de Judée, nomma Césarée, en l'honneur de César Auguste. Là elle vit la maison de Corneille transformée en église du Christ ; la modeste demeure de Philippe avec la chambre de ses quatre filles vierges, les prophétesses ". Le sujet du verbe *uidit* est donc Paule.

43. Ac 21, 8.

44. Jérôme (*Lettre* 108, 8) passe aussi de Césarée à Joppé en décrivant son voyage avec Paule, et mentionne le souvenir d'Andromède : *loppen quoque, fugientis portum Ionae ; et (ut aliqui perstringam de fabulis poetarum) religatae ad saxum Andromedae spectatricem*, " (elle vit) enfin Joppé, le port de Jonas le fugitif, qui également — pour effleurer quelque peu les fables des poètes — vit Andromède, attachée sur son rocher ". Jérôme fait aussi allusion à Andromède et à son rocher dans son *Commentaire sur Jonas*, 1, 11 (*Hic locus est in quo usque hodie saxa monstrantur in litore in quibus Andromeda religata Persei quondam sit liberata praesidio*, " C'est l'endroit où, de nos jours encore, on montre sur le rivage les rochers où Andromède enchaînée aurait jadis été délivrée par l'intervention de Persée "). La mention de Jonas ne figure pas chez Isidore, lequel, du reste, utilise d'autres termes pour évoquer le souvenir d'Andromède. On peut renvoyer à Pomponius Méla, 1, 64 : *Seruataeque a Perseo Andromedae clarum uestigium marinae beluae ossa immania ostentant*, " Et ils montrent une célèbre relique d'Andromède sauvée par Persée : les os gigantesques d'un monstre marin " ; Joppé, les chaînes d'Andromède et les restes de la *belua* sont aussi chez Solin (ch. 35, éd. A. Agnant, Paris, Panckoucke, 1847, p. 267).

45. Dont on vient de parler au § 17 en les appelant " Philistins " ; c'est en effet de ce nom que viennent ceux de " Palestine " et de " Palestiniens ".

46. Andromède, attachée à un rocher pour servir de pâture à un monstre marin, fut délivrée par Persée (Ovide, *Métamorphoses* 4, 663-752 ; Pline, *HN* 5, 69). Flavius Josèphe aurait vu à Joppé les restes de ses liens (*De bello Iudaico* 3, 420). Pomponius Méla assure que l'on y montrait " les ossements énormes " du monstre marin. La comparaison de la taille de ce monstre avec celle d'un éléphant est chez Pline, *HN* 11. Joppé, les chaînes d'Andromède et les restes de la *belua* sont aussi chez Solin, ch. 35 (éd. A. Agnant, Paris, Panckoucke, 1847, p. 267).

47. Le site était déjà occupé au 7^e millénaire. Si on ne compte pas moins de dix-sept villes, on n'a rien retrouvé datant de l'époque de Josué. D'après le récit de sa célèbre chute, Josué avait maudit quiconque la rebâtirait (Jos 6, 26). Elle fut reconstruite sous Achab, par Hiel, de Béthel (1 R 16, 34). On connaît un Ozam, de Béthel, propriétaire d'un jardin où sont enterrés successivement Manassé puis Amon (2 R 21, 17-24), mais la Bible ne dit pas qu'il ait fondé une ville comme le croit Isidore.

48. Flavius Josèphe, *De bello Iudaico* 4, 8, 1-2.

49. Hamor et Sichem sont cités en Gn 33, 18. Le texte de 1 R 12, 25 laisserait penser que Jéroboam fut le constructeur de cette ville : en réalité, il n'a fait que l'aménager. Neapolis (Naplouse) fut fondée à proximité de Sichem sous Vespasien. La mention *ciuitas Samaritanorum* est sans doute un rappel implicite du texte du Siracide (50, 26) dans lequel ceux-ci sont désignés comme " le peuple fou qui habite à Sichem ".

50. Le changement de nom du lieu est lié au songe de Jacob (Gn 28, 19 répété en 35, 15). C'est ensuite Osée qui l'appelle *Maison d'iniquité* (4, 15 ; 5, 8). Mais il existait aussi à côté de Béthel une ville nommée Bethaven (Jos 7, 12 ; 18, 12). Le roi qui fit fabriquer des veaux d'or est Jéroboam I^{er} (1 R 11, 26-40).

51. Dans la Genèse, Ephrata et Bethléem sont tantôt confondues (35, 16) tantôt distinguées (35, 19). La geste de Jacob ne signale nulle part qu'il soit à l'origine du nom donné à la ville. L'explication proposée par Jérôme (*Qu. Hebr.* 55, 9) pour justifier l'appellation de " Maison du pain " ne figure pas dans l'Ancien Testament et semble avoir été inspirée par le fait que c'est le lieu de la naissance du Christ.

52. Nb 13, 22.

53. Du nombre quatre, parce que " quatre " se dit *arbah* en hébreu. L'identité du quatrième patriarche était controversée (cf. Jérôme, *Lettre* 108, 11).

54. Mambré se trouve, en fait, à trois kilomètres d'Hébron. Mambré l'Amorrhéen, allié d'Abraham, est mentionné en Gn 14, 13.

55. Samarie est désignée par la Bible comme étant une province, et non une ville. C'est là que Sennachérib installa des populations vaincues et transplantées, à la place des fils d'Israël (2 R 17, 24). Celui qui les avait déportées était en fait Satgon II, mais la Bible ne parle que d'un roi des Assyriens, ce qui peut expliquer la confusion. L'équivalence *Samaria/custos* est posée par Jérôme (*Tr. Hebr.* 71, 4), ce qui peut expliquer l'allusion que fait Isidore à des gardes installés en ce lieu.

56. Les mss. ont la forme *Sebastia* ; cf. ci-après, § 60, *Parthenopia* pour Parthénopé.

57. Élisée meurt en Samarie (2 R 13, 20) ; sur Abdias, la Bible ne dit rien ; quant à Jean-Baptiste, sa tombe était honorée à Sébaste au 4^e siècle. Toute la phrase est empruntée à Jérôme (*Lettre* 108, 12) : *Atque inde deuertens uidit duodecim patriarcharum sepulcra, et Sebasten, id est Samariam, quae in honorem Augusti ab Herode Graeco sermone Augusta est nominata. Ibi siti sunt Heliseus et Abdias prophetae, et quo maior inter natos mulierum non fuit, Baptista Iohannes,* " Partant de là, elle (= Paule) visita les tombeaux des douze patriarches, puis Sébaste, c'est-à-dire Samarie, qui, en l'honneur d'Auguste, fut ainsi nommée par Hérode du mot grec qui signifie *Augusta*. Là se trouvent les prophètes Élisée et Abdias, ainsi que Jean-Baptiste, à qui nul n'a été supérieur parmi les enfants des femmes ".

58. Hérode Antipas.

59. *Quart-Hadascht* : ville nouvelle.

60. En 146 av. J.-C.

61. La source peut être ici Servius, *Én.* 4, 670 : *Carthago ante Byrsa, post Tyros dicta est, post Carthago a Carthada oppido*, " Carthage a d'abord été appelée Byrsa, ensuite Tyros, et ensuite Carthage, d'après la ville de Carthada ".

62. Une forme plus répandue de la légende dit que Memphis était fille de Nilos, mariée à Épaphos (Hygin, *Fab.* 141).

63. Cf. 6, 10, 1 ; d'après Pline (*HN* 13, 64), le papyrus était essentiellement originaire du nome de Saïs, où se trouve Memphis.

64. Y a-t-il une réminiscence de Virgile, *Buc.* 4, 13 : *Si qua manent sceleris uestigia nostri*, " S'il demeure quelques traces de notre scélérateuse... " ? En tout cas la condamnation de l'astrologie a été prononcée par Isidore au livre 3 des *Étymologies*, ch. 70 § 38 sq. (développement emprunté à Cassiodore, *Institutions* 2, 7, 4, p. 156 l. 23 - p. 157 l. 2 Mynors).

65. Tanis est appelée Çoan dans l'Ancien Testament (Jdt 1, 10), mais ce n'est pas là que Moïse accomplit les prodiges racontés dans le livre de l'Exode, 7-11.

66. C'est le centre du culte solaire, où Joseph épouse Asnat (Gn 46, 20). Si Isidore fait allusion aux LXX, c'est sans doute parce qu'il y avait controverse sur le sens du mot : Jérôme (*Tr. Hebr.* 14, 19) transpose le nom que lui donne l'hébreu, *on*, par *labor uel dolor* !

67. Ce nom n'apparaît pas dans le livre d'Ezéchiel. Il est la transposition, dans la LXX, du nom de Putiphar, l'eunuque à qui a été vendu Joseph.

68. L'évocation des cent portes de Thèbes figure dans l'*Illiade* 9, 381 et constitue ensuite une sorte de qualificatif obligé pour cette cité.

69. Cf. *Étym.* 14, 5, 5 : *Pentapolis Graeca lingua a quinque urbibus nuncupata : id est Berenice, Ceutria, Apollonia, Ptolomais, Cyrene ; ex quibus Ptolomais et Berenice a regibus nominatae sunt*, " La Pentapole est un nom grec tiré de ce qu'il y a cinq villes, Bérénice, Ceutrie, Apollonia, Ptolémaïs et Cyrène ; parmi elles, Ptolémaïs et Bérénice ont des noms empruntés à des rois ". Sur ce dernier point, cf. *infra*, § 77, à la fin de ce chapitre.

70. *Ac* 22, 3.

71. *Tarsus* est sans doute une erreur. Mais Isidore a pu situer dans cette région, à cause de ses richesses fabuleuses, la merveilleuse Tharsis citée par la Bible (I R 10, 26 ; Is 66, 19), que l'on identifie le plus souvent avec la Tartessos des Grecs (au nord de Cordoue).

72. Il était plus généralement présenté comme fils de Tros et de Callirhoé.

73. On leur attribuait cette fondation à cause du culte qu'elles rendaient à Artémis.

74. Cf. Pline, *HN* 6, 15 : *Sunt qui conditam eam ab Amphito et Telchio, Castoris ac Pollucis aurigis, putent*, " Il y a des gens pour penser qu'elle a été fondée par Amphitus et Telchius, les cochers de Castor et Pollux ".

75. Confusion entre nom de région et nom de ville. Isidore en commettra d'autres, p. ex. § 43 (l'Épire), § 48 (Achaïe et Péloponnèse), § 50 (*Saturnia* et Latium), § 58 (Messapie).

76. Cf. Pline 6, 4.

77. Comme plus bas au § 75, *condere* semble indiquer qu'il y a eu non seulement aménagement de la ville, mais reprise des cérémonies habituelles de fondation, puisque la cité, en changeant de nom, changeait également de protecteur (voir aussi au § 55 la double fondation de Rome).

78. Renouvelant la méprise qu'il vient de commettre à propos de la Bithynie, Isidore prend pour une ville l'Épire, royaume de Pyrrhus.

79. Sur Athènes, Cécrops et Minerve, voir aussi 8, 11, 9.

80. Ce passage sur Minerve peut être rapproché de ce qui est écrit en *Étym.* 8, 11, 71.

81. Les Corinthiens le prétendaient fils de Zeus, mais ailleurs on le disait fils de Manethos.

82. Telle est l'explication proposée par Isidore...

83. Habituellement, on considère comme éponyme de Sparte l'épouse de Lacédémon, Sparta, fille d'Eurotas.

84. Voir aussi 14, 4, 14 : *Achaia ab Achaeo rege et urbs et prouincia appellata*, " La ville et la province d'Achaïe tirent ce nom du roi Achéus ".

85. Cf. Hygin, *Fab.* 275 : *Dardanus Iouis filius Dardanium*, " Dardanus, fils de Jupiter, fonda Dardania ", avant la fondation de Troie ; la ville, d'après Strabon 13, 1, 28, disparut tôt ; elle se trouvait sur la colline de Mal Tepe, à 18 km au nord-est de Troie.

86. Cf. *Étymologies* 14, 4, 23. Sources : Pline 4, 28 sq. et Solin 8, 7.

87. D'après Hésychius (s.u.) βρένθος signifie " cerf ".

88. Cf. Solin, ch. 2, 5 (éd. A. Agnant, Paris, Panckoucke, 1847, p. 68) : *Nam quis ignorat uel dicta uel condita a Iano Ianiculum... ?*, " En effet, qui ne sait que le Janicule fut soit nommé soit fondé par Janus... ? ".

89. Cf. Servius, *Én.* 7, 662 : *Veniens autem Hercules de Hispania per Campaniam in quadam Campaniae ciuitate pompam triumphii sui exhibuit : unde Pompei dicitur ciuitas*, " Hercule, venant d'Espagne et parcourant la Campanie, afficha dans une cité de Campanie la pompe de son triomphe : d'où vient que la cité est appelée Pompéi ". Mais la source d'Isidore est ici visiblement Solin : *Ab ipso in Campania Pompeios, quia uictor ex Hispania pompam boum duxerat*, " C'est par lui (sc. Hercule) que (fut fondée) en Campanie Pompéi, parce que, victorieux, il avait ramené d'Espagne la pompe triomphale de ses bœufs " (ch. 2, éd. A. Agnant, Paris, Panckoucke, 1847, p. 68).

90. Contrairement à ce que pensent C. Guzmán Arias et J. I. Andújar Cantón, " Nota a Isidoro, *Etimologías XV* 1, 53 ", *Myrtia* 7, 1992, p. 135-139, aucune discussion n'est nécessaire pour décider si l'on doit adopter la leçon *suis*, car celle-ci, attestée par plusieurs mss. (voir notre appareil critique), n'est donc pas, contrairement à ce que disent ces auteurs, une conjecture de Lindsay en face de la leçon *sues* (elle-même attestée, effectivement, dans d'autres mss.). Il y a des témoignages antiques en faveur de la truie : Varron, *LL* 5, 30 : *Hinc post triginta annos oppidum alterum conditur, Alba ; id ab sue alba nominatum. Haec e nauis Aeneae cum fugisset Lauinium, triginta parit porcos ; ex hoc prodigio post Lauinium conditum annis triginta haec urbs facta, propter colorem suis et loci naturam Alba Longa dicta*, " Ensuite, trente ans après, est fondée une seconde ville, Albe ; son nom vient d'une truie blanche. Celle-ci, du navire d'Énée, s'enfuit à Lavinium et mit bas trente porcelets ; c'est à cause de ce prodige que, trente ans après la fondation de Lavinium, cette ville fut fondée, et appelée Albe la Longue à cause de la couleur de la truie et à cause de la nature du lieu " ; Properce 4, 1, 35 : *et stetit Alba potens, albae suis omine nata*, " Et s'est dressée la puissante Albe, née du présage d'une truie blanche ". Ces témoignages incitent à écrire ici *suis* plutôt que *sui* (sur la foi d'un ms. comme le *Bernensis* 101) comme le fait l'édition de J. Oroz Reta et M. A. Marcos Casquero, *S. Isidoro de Sevilla. Etimologías*, Madrid, 1982, vol. 2, p. 222, obtenant ainsi l'expression *propter colorem sui*, " à cause de sa couleur ", qui ferait allusion à la couleur blanche du lieu où a été implantée Albe et justifierait ainsi son nom (explication qui se trouve en effet chez Dion Cassius 1, 10 : ἦν ἄλβαν ἐκ τῆς λευκότητος καὶ ἀπὸ τοῦ μήκους λόγγαν ἐπωνόμασαν, " qu'ils appelèrent Albe d'après sa blancheur, et Longue d'après sa longueur ").

91. Cf. Tite-Live 1, 3 : *Nouam ipse sub Albano monte condidit quae ab situ porrectae in dorso urbis Longa Alba appellata*, " Il fonda lui-même une ville nouvelle au pied du mont Albain, et, comme cette ville était allongée sur une croupe, elle fut appelée Albe la Longue " ; et Dion Cassius cité à la note précédente.

92 Ceci est une naïveté sans grand intérêt, résultat, semble-t-il, d'une mauvaise lecture des sources. Il n'est guère intéressant de dire que les rois Albains s'appellent ainsi parce qu'ils sont rois d'Albe. Par contre, on lit chez Servius (*Én.* 6, 760) que les rois d'Albe ont tiré leur nom de celui de Capys Silvius dont il va être question immédiatement après dans le texte d'Isidore. Voici le texte

de Servius : *Postea Albani omnes reges Siluii dicti sunt ab huius nomine, sicut hodieque Romani imperatores Augusti uocantur, Aegyptii Ptolomaei, Persae Arsacidae...*, " Ensuite, tous les rois Albains ont été appelés *Silvii*, d'après le nom de ce personnage [sc. *Silvius*, dont *Servius* vient de parler], comme on voit aujourd'hui aussi que les empereurs romains portent le nom d'Augustes, les rois d'Égypte celui de Ptolémées, les Perses celui d'Arsacides... ". De fait, le génitif *huius* semble avoir été compris par *Isidore* comme désignant non pas *Silvius*, ce qui est pourtant évident, mais *Albe*, parce que le passage servien que nous venons de citer est immédiatement précédé de la phrase que voici, et à la fin de laquelle on prêtera attention : *Et illic enixa est Siluium. Sed cum Ascanius flagraret inuidia, euocauit nouercam et ei concessit Laurolauinium, sibi uero Albam constituit. Qui quoniam sine liberis periit, Siluio, qui et ipse Ascanius dictus est, suum reliquit imperium : unde apud Liuium est error, qui Ascanius Albam condiderit,* " Et c'est là qu'elle [sc. *Lavinia*] mit au monde *Silvius*. Mais comme *Ascagne* était dévoré par la jalousie, il fit venir sa belle-mère et lui laissa *Laurolauinium*, tandis qu'il fondait *Albe* pour lui-même. Mais comme il mourut sans enfants, il laissa son pouvoir à *Silvius*, qui est lui aussi appelé *Ascagne* : d'où l'erreur de *Tite-Live* sur l'identité de l'*Ascagne* qui fonda *Albe* ". C'est donc le mot final, *Albam*, qu'*Isidore* a cru être repris par le démonstratif *huius*, et il a cru que les rois Albains étaient ainsi appelés parce qu'ils étaient rois d'*Albe*...

93. Ces trois étymologies se trouvent chez *Servius* (Én. 10, 145) : celle qui rattache *Capoue* à *campus* " plaine " est attribuée à *Tite-Live* (effectivement, elle se trouve en 4, 37, 2, où l'auteur la juge la plus vraisemblable) ; celle qui rattache le nom à celui du Troyen *Capys* est celle des poètes (mais elle est aussi présentée dans le même passage de *Tite-Live*) ; enfin, si *Varron* (selon *Servius*) évoque bien la fécondité de la plaine de *Capoue*, il ne semble pas considérer, comme le fait *Isidore*, que le mot relève de la notion de capacité.

94. Jeu de mots à prétention étymologique entre *Capua* et *caput* " tête ".

95. Cf. *Florus*, 1, 11, 6, qui donne aussi *Capoue*, *Rome* et *Carthage* comme les trois plus grandes villes. Une opinion répandue chez les savants (cf. éd. CUF, notes complémentaires, p. 126) est que *Romam Carthaginemque*, chez cet auteur, pourrait être une glose tirée d'*Isidore*, puisqu'en 1, 34, 1, les plus grandes villes sont *Carthage*, *Corinthe* et *Capoue*, ce qui reprend un passage de *Cicéron* : *Maiores nostri tres solum urbes in terris omnibus Carthaginem, Corinthum, Capuam statuerunt posse imperii grauitatem ac nomen sustinere,* " Il n'y avait, au jugement de nos ancêtres, que trois villes au monde à pouvoir soutenir le poids et la gloire de l'empire : *Carthage*, *Corinthe* et *Capoue* ". Mais *Jordanès*, qui écrit avant *Isidore*, a une phrase semblable à celles de *Florus* et d'*Isidore* : *et ipsa caput urbium Capua, quondam inter tres maximas Romam Carthaginemque numerata,* " et la principale des villes, c'est *Capoue*, autrefois comptée parmi les trois plus grandes, avec *Rome* et *Carthage* " (*Romana*, 143, p. 17 *Mommsen*). Si *Romam Carthaginemque* est vraiment une interpolation dans le texte de *Florus*, il faut donc la faire remonter avant *Isidore* lui-même, comme le suggère l'apparat critique de l'éd. CUF (p. 29) : *romam carthaginemque ut interpolationem Isidoro Orig. XV, 1, 64 [sic ; il faut 54], antiquiorem recte del. Hauptius.*

96. *Énéide* 8, 313, cf. *supra*, 15, 1, 1, et la note *ad loc.* Le texte de *Virgile* porte *rex*, et la source d'*Isidore* pour le présent passage, à savoir *Servius* (Én. 6, 773), écrit *pater*.

97. Cf. *Tite-Live*, 1, 33, 9.

98. Les Anciens comprenaient généralement *Mediolanum* comme désignant " le milieu de la plaine " (cf. *Tite-Live*, 5, 34, 9) ; l'étymologie proposée par *Isidore*, qui consiste à privilégier la syllabe *lan-* pour la rattacher à *lana*, fait référence à une légende étiologique que nous ne connaissons que par deux allusions relativement tardives (*Sidoine Apollinaire*, *Lettres* 7, 17, 20 ; *Claudien*, *Poèmes* 10, 183). Encore ces deux auteurs parlent-ils d'un porc au masculin, tandis que chez *Isidore* on a affaire à une truie. *Sidoine* : *Rura paludicolae temnis populosa Rauennae // et quae lanigero de sue nomen habent,* " Tu méprises les contrées populeuses de la marécageuse *Ravenne* et celles qui tirent leur nom d'un porc couvert de laine " ; *Claudien* : ... *ad moenia Gallis // Condit,*

lanigeri suis ostentantia pellem, // Peruenit, " ... il parvint à la ville fondée par des Gaulois, qui montre la peau d'un porc couvert de laine ".

99. Cf. Pline, HN 3, 99 : *Graeci Messapiam a duce appellauere et ante Peucetiam a Peucetio Oenotri fratre, " Les Grecs donnèrent, d'après celui de leur chef, le nom de Messapie à la ville qui était auparavant Peucétie, du nom de Peucétius, frère d'Enétrius ".*

100. Cf. Servius, *Én.* 10, 198 : *Mantus, Tiresias Thebani uatis filiae, quae post patris interitum ad Italiam uenit, " ... de Manto, fille de Tirésias, le devin thébain, qui, après la mort de son père, vint en Italie " ; l'adaptation, on le voit, est très libre, d'autant plus que le début de la phrase de Servius attribue la fondation de Mantoue non pas à Manto, mais à son fils Ocnus ou Aucnus (Hic Mantuam dicitur condidisse, quam a matris nomine appellauit : nam fuit filius Tiberis et Mantus..., " C'est lui, dit-on, qui fonda Mantoue, à laquelle il donna le nom de sa mère : car il était fils du Tibre et de Manto... ").*

101. Autre passage de Servius (*Én.* 10, 201) consacré à la fondation de Mantoue : *Nam in Venetia posita est, quae et Gallia cisalpina dicitur, " Elle est située en Vénétie, qu'on appelle aussi Gaule cisalpine ".*

102. Nous n'avons pas trouvé d'autre trace de l'étymologie qui rattache le nom de Mantoue à *manes* et *tueri*.

103. Les mss. ont la forme *Parthenopia*. Cf. *supra*, § 25, *Sebastia* pour Sébasté.

104. Cf. Solin : *Parthenope a Parthenopes sirenis sepulcro, quam Augustus postea Neapolim esse maluit, " Parthénopé tire son nom du tombeau de la sirène Parthénopé ; par la suite, Auguste préféra que cette ville devienne Naples " (ch. 2, éd. A. Agnant, Paris, Panckoucke, 1847, p. 70). Aussi Servius, *Én.* 4, 563 : *Parthenopen urbem... dictam a Parthenope sirena, cuius corpus etiam illic sepultum sit, " la ville de Parthénopé, ainsi nommée d'après la sirène Parthénopé, dont le corps y était enterré " ; et le texte du Servius Danielis, *ibid.*, dont Isidore est plus proche : *Parthenope, id est Neapolis, quae primo ex corpore unius sirenis illic sepultae Parthenope est appellata, " Parthénopé, c'est-à-dire Naples, qui fut d'avord appelée Parthénopé à cause du corps d'une sirène enterrée là-bas ".* Pline (3, 62) avait le texte suivant : *Neapolis... et ipsa Parthenope a tumulo Sirenis appellata, " Naples..., c'est Parthénopé, ainsi appelée à cause du tombeau de la Sirène ".***

105. Cf. Servius, *Én.* 3, 274 : *Leucata (...) est (...) in promuntorio Epiri iuxta Ambraciam et sinum et ciuitatem, quam Augustus Nicopolim appellauit uictis illic Antonio et Cleopatra. Ibi et templum Actiaco Apollini constituit, " Leucate est sur un cap d'Épire, près du golfe et de la ville d'Ambracie, qu'Auguste appela Nicopolis après y avoir vaincu Antoine et Cléopâtre. Il y établit un temple à Apollon Actien " ; et B 4, 13 : *contra Antonium et Cleopatram in Epiro apud Actium promuntorium iuxta Leucaten, (Octave livra bataille) " contre Antoine et Cléopâtre en Épire, au cap d'Actium, près de Leucate ".**

106. Enfants illégitimes nés à Sparte pendant la guerre de Messénie, qui allèrent s'établir en Grande Grèce sous la conduite de Phalante : cf. Justin, *Historiae Philippicae* 3, 4, 7. Mais on dit normalement *Partheniae*, non pas *Parthenii* que suppose le génitif *Partheniorum*.

107. Cette légende est rapportée par Servius, *Én.* 3, 551, qui souligne que Tarente fut fondée par Taras, fils de Neptune, et développée par Phalante.

108. Évoquée aussi en *Étym.* 9, 2, 101 et 105.

109. Cf. *infra*, 2, 8.

110. Sans doute faut-il lire *burgus*, terme employé ailleurs par Isidore (9, 2, 99), plutôt que *Burgos*, nom que l'on ne trouve pas attesté ailleurs.

111. En 19 av. J.-C. ; cf. Pline 3, 24.

112. Prudence a consacré une hymne de son *Peristephanon* (4) à chanter dix-huit martyrs de Saragosse, ensevelis dans le même tombeau.

113. C'est *Carthago Noua*, la Nouvelle Carthage, appelée *Carthago Spartaria* dans le texte latin (puis *infra*, § 72), comme chez Pline 31, 94 (qui parle de ses fabriques de sauce de poisson). L'adjectif

spartarius désigne un endroit riche en sparte (*spartum*, grec σπάρτον), qui est une sorte de jonc. Exactement, dans cette région, il s'agit de l'alabandine, utilisée en sparterie.

114. Seul passage où Isidore fasse allusion à l'histoire de Carthagène, berceau de sa famille.

115. Cf. Pline, *HN* 16, 216 : *et in Hispania Sagunti templum Dianae a Zacyntho aduectae cum conditoribus annis CC ante excidium Troiae*, " et en Espagne, à Sagonte, le temple de Diane, apportée de Zante avec les fondateurs, deux cents ans avant la chute de Troie ".

116. Mérida. Cette colonie (fondée en 25 av. J.-C.) est très souvent citée dans le corpus des grammatiques latines pour lesquels elle constitue visiblement un exemple de référence : voir l'édition de K. Lachmann, *Die Schriften der Römischen Feldmesser*, vol. 1, Berlin, 1848, *passim*, et l'*Index geographicus*.

117. Lisbonne. Cf. Solin 23, 5-7 et Pline 4, 116. La parenté entre les noms d'Ulysse et d'*Olisipona* est aussi affirmée par Martianus Capella 6, 629 (qui a les mêmes sources) : *Olisipone illic oppidum ab Vluxe conditum ferunt*, " *Olisipone* y fut fondée, dit-on, par Ulysse ".

118. Cf. Pline (sans doute l'historiographe dont il vient d'être question, avec Solin), *HN* 4, 113 : *terras, maria, caelum discriminans*, " limite entre le continent, la mer et le ciel ".

119. Séville, dont Isidore est évêque.

120. En 45 av. J.-C. ; cf. Pline 3, 11.

121. Cf. *supra*, § 67.

122. Pline (*HN* 5, 18) signale bien, dans cette région, la présence de sept monticules du Djebel Moussa (ou Mont des Singes) que l'on peut, par temps bouché, confondre avec la presqu'île de Gibraltar. Les autres géographes anciens parlent plutôt d'un lieu-dit *Ad Septem Fratres*, mais non pas d'un oppidum qui aurait été nommé *Septe*. Chez Strabon, cette dénomination correspond à un monument (17, 3, 6).

123. La fondation de la ville de Tanger est également attribuée à Antée par Pomponius Méla (1, 26) et par Pline (*HN* 5, 4). Pomponius Méla affirme en outre que Sertorius avait pu y voir le tombeau d'Antée.

124. La situation et la puissance de la ville de Lixos ont été présentées de façons fort différentes par les auteurs anciens (cf. J. Desanges, édition du livre 5 de Pline, CUF, 1980, p. 90-91). À la différence de Pomponius Méla (3, 106) et de Pline (*HN* 5, 4), c'est là que Strabon situait le tombeau d'Antée (17, 3, 8), comme le fait ici Isidore.

125. Chella près de Rabat ; la rivière Sala, que Pline appelle Salat (*HN* 5, 9), est l'oued Bou Regreg (cf. J. Desanges, *op. cit.*, p. 96).

126. Cherchel.

127. L'actuelle Cherchel s'appelait d'abord Iol ; elle reçut le nom de Césarée — en l'honneur d'Auguste — lorsqu'elle fut remodelée par Juba II, roi allié de Rome (cf. J. Desanges, *op. cit.*, p. 162-164). Les cités ainsi nommées étaient nombreuses : dans ce même chapitre, Isidore en a signalé deux autres, l'une en Palestine (§ 18), l'autre en Cappadoce (§ 37).

128. Elle a été localisée par l'épigraphie latine à Alger ; elle portait à l'origine le nom punique de *Ikosim*. La longue notice consacrée à cette ville par J. Desanges (*op. cit.*, p. 166-169) ne fait pas allusion à l'étymologie fantaisiste proposée par Isidore, pour qui le nom de la ville viendrait du nom grec de " vingt ", εἴκοσι.

129. Cf. ci-dessus, § 36. La source est Servius, *Én.* 4, 42 : *Nam Cyrene et Barce reginae fuerunt, quae singulis dederunt ciuitatibus nomina*, " Car Cyréné et Barcé étaient des reines qui donnèrent chacune leur nom à une cité " Voir F. Chamoux, *Cyrène et la Libye hellénistique*, Paris, 1987, p. 115-127.

130. Cf. Augustin, *Lettre* 138, 10 (*PL* 33, 529) : *Quid est autem ciuitas nisi hominum multitudo in quoddam uinculum reducta concordiae ?*, " Qu'est-ce qu'une cité, sinon un grand nombre d'hommes réunis en une sorte de lien de concorde ? " ; et auparavant, les célèbres définitions cicéroniennes de la *République* : *concilia coetusque hominum iure sociati, quae ciuitates appellantur*, " les rassemblements et

les groupements humains liés par le droit que l'on appelle cités " (6, 13), et : *populus autem non omnium hominum coetus quoquo modo congregatus, sed coetus multitudinis iuris consensu et utilitatis communione sociatus*, " le peuple n'est pas n'importe quel rassemblement humain formé d'une manière quelconque, mais le rassemblement d'un grand nombre d'hommes par un droit reconnu de tous et par une communauté d'intérêt " (1, 39) ; Cicéron lui-même emprunte ces idées aux stoïciens et particulièrement à Chrysippe (cf. SVF 3, 492).

131. Sur ce sens de *moenia*, cf. *infra*, 2, 18, et la note *ad loc.*

132. La *societas urbium* se trouve chez Cicéron, *De natura deorum* 2, 148.

133. L'étymologie de *urbs* est inconnue. Ce mot est sans doute un emprunt.

134. Ces deux premières phrases du § 3 sont prises dans Servius, *Én.* 1, 12, p. 16 Thilo. Le mot *urbum*, ou *uruum*, désigne le manche de la charrue : cf. Varron, *LL* 5, 127 et *RR* 2, 1, 10.

135. Ceci n'est pas un vers de Virgile, mais un montage de deux morceaux de vers virgiliens. Le premier est pris à l'*Énéide* 3, 109 (*Optavitque locum regno. Nondum Ilium et arces*) ; le second au livre 1, 425 (*pars optare locum tecto et concludere sulco*). Il est vrai qu'ainsi Isidore obtient un nouvel hexamètre correct. La même façon de faire s'observe sans doute en *Étym.* 3, 19, 2, où l'on peut lire (sans que l'auteur déclare expressément qu'il s'agit d'un seul vers) : *Vox tubae infremuit. Fractasque ad litora uoces*, " La voix de la trompette gronda. Et le fracas de ses voix contre le rivage " : la *uox tubae* est prise dans le texte de la Vulgate (Jos. 6, 5), *infremuit* chez Virgile, *Énéide* 10, 711 (*substitit infremuitque ferrox et inhorruit armos*) et l'hémistiche *fractasque ad litora uoces* dans l'*Énéide* 3, 556 (*audimus longe fractasque ad litora uoces*, où il s'agit des voix de la mer).

136. Servius, *Én.* 5, 755, renvoie aux *Origines* de Caton (*Vrbem designat aratro : quem Cato in Originibus dicit morem fuisse*, " Il trace avec la charrue l'enceinte de la ville : telle était la manière de faire, d'après Caton dans les *Origines* "), mais il ne cite pas le passage (*Origines* 1, 18).

137. Isidore adapte ici un passage de Servius (*Én.* 4, 212) : *Arandum uidetur illud attingere moris antiqui, quod cum conderetur noua ciuitas, tauro et uacca, ita ut uacca esset interior, a magistratu muri designarentur. Nam ideo ad exaugurandas uel diruendas ciuitates aratrum adhibitum, ut eodem ritu quo conditae subuertantur. Horatius : Inprimetque muris hostile aratrum*. Un passage de Festus (p. 237 l. 53 Lindsay) traitait de cette question, mais le texte qu'on en a conservé est lacunaire. En amont encore, on peut renvoyer à Varron, *LL* 5, 143 (*Oppida condebant in Latium Etrusco ritu multi, id est iunctis bobus tauro et uacca interiore aratro circumagebant sulcum...*, " Beaucoup fondaient des villes dans le Latium suivant le rite étrusque, c'est-à-dire qu'ils attelaient des bœufs, un taureau et la vache du côté intérieur, et qu'ils traçaient un sillon avec la charrue... " ; *RR* 2, 1, 10 (... *et quod urbs cum condita est, tauro et uacca qua essent muri et portae definitum*, " et parce que quand la ville a été fondée, on a défini, avec un taureau et une vache, le tracé des murs et l'emplacement des portes ").

138. En réalité, il n'y a pas d'étymologie sûre pour *oppidum*, qui est un mot propre au latin. Mais ici, Isidore suit Servius, *Én.* 9, 605 : *Alii oppidum dici ab oppositione murorum ; uel quod hominibus locus esset oppletus ; uel quod opes illo munitionis gratia congestae sunt*, " D'autres prétendent que l'oppidum est ainsi nommé d'après l'opposition qu'offrent ses murs ; ou bien parce que ce serait un endroit rempli (*oppletus*) d'hommes ; ou bien parce que les richesses y sont entassées à cause de sa fortification ". Le passage de Servius est coupé en deux parties entre lesquelles Isidore intercale le développement de saveur vitruvienne qui va suivre ; on retrouvera Servius à la fin du § 6 (voir notre note).

139. Cf. Sénèque, *Dialogues* 6, 11, 3 (commentant l'adage delphique *Nosce te*, " Connais-toi toi-même ") : *Quid est homo ? Inbecillum corpus et fragile, nudum, suapte natura inerme, alienae opis indigens, (...) cuiuslibet ferae pabulum, cuiuslibet uictima ; (...) frigoris, aestus, laboris inpatiens*, " Qu'est-ce que l'homme ? Corps faible et fragile, nu, par nature désarmé, il a besoin de l'aide des autres, (...) nourriture et victime de la première bête venue ; (...) incapable de supporter le froid, la chaleur, la peine " .

140. Pour le thème ici traité (il sera repris *infra*, ch. 12 § 1), et même pour l'expression, cf. le début du livre 2 de Vitruve, où l'auteur, après avoir évoqué la découverte du feu et du langage par l'homme primitif, en vient à la construction des premiers abris (2, 1, 2-3) : *Coeperunt in eo coetu alii de fronde facere tecta, alii speluncas fodere sub montibus, nonnulli hirundinum nidos et aedificationes earum imitantes de luto et uirgulis facere loca quae subirent. (...) Primumque furcis erectis et uirgulis interpositis luto parietes texerunt. (...) uitandoque imbres et aestus tegebant harundinibus et fronde, " Certains des hommes ainsi réunis entreprirent de faire des abris avec des feuillages, d'autres de creuser des grottes au creux des montagnes, quelques-uns, imitant la manière dont les hirondelles bâtissent leurs nids, de se faire un refuge avec de la boue et des branchages. (...) Ils commencèrent par dresser des pieux fourchus, y entrelacèrent des branchages et recouvrirent de boue ces parois. (...) pour se protéger des pluies et des fortes chaleurs "* (texte et trad. de l'édition Callebaut-Gros-Jacquemard, CUF, 1999). Ce passage se place, bien sûr, dans le prolongement du livre 5 de Lucrèce. Cf. aussi Sénèque, *ad Luc.* 90, 7, qui conteste les vues de Posidonius, lequel rapportait ces progrès matériels de l'humanité à la philosophie. Pour Sénèque (90, 11), *omnia enim ista sagacitas hominum, non sapientia inuenit* ; le mot *sagacitas* a la même résonance que *sollertia*.

141. Les *tuguria* et les *casae* seront définis *infra*, ch. 12 § 1-2.

142. À propos de l'*oppidum*, cf. Servius, *Én.* 9, 605 : *Oppidum quidam a uico castelloque magnitudine decernunt ; alii locum muro fossaue aliaue qua munitione conclusum ; alii locum aedificiis constitutum, ubi fanum, comitium, forum et murus sit ; alii oppidum dici ab oppositione murorum ; uel quod hominibus locus esset oppletus ; uel quod opes illo munitionis gratia congestae sunt, " L'oppidum, d'après certains, se distingue par sa grandeur du *uicus* et du *castellum* ; pour d'autres, c'est un lieu enfermé par un mur ou un fossé, ou par quelque autre fortification ; pour d'autres, un lieu aménagé avec des édifices, et qui comporte *fanum, comitium, forum* et muraille " ; la suite de la phrase est traduite ci-dessus à la note 138.*

143. Cf. *supra*, 1, 64.

144. Sur le statut des *coloni*, voir *Étym.* 9, 4, 36.

145. Cf. Servius, *Én.* 1, 12 : *Colonia a colendo, " Le mot colonia vient du verbe colere ". Et, dans les Étym., au livre 10, ch. 52 : Colonus a colonia uel ab agro colendo dictus, " Le colonus tire son nom de la colonia ou de colere agrum, cultiver la terre ". Les variations étymologiques sur *colere, colonia* et *colonus* sont attestées dans le corpus grammatique lorsque l'auteur veut rappeler la vocation agricole des colonies : voir p. ex. Hygin le Grammatique (p. 176 l. 4-5 Lachmann) : *et ab agrorum noua dedicatione culturae colonias appellauerunt, " et ils les appelèrent colonies du fait de leur nouvelle consécration à la culture de la terre "*.*

146. Cf. 9, 4, 21 : *Municipes sunt in eodem municipio nati, ab officio munerum dicti, eo quod publica munia accipiunt. Munia enim officia sunt, " Les municipes sont ceux qui sont nés dans un même munice, et ils tirent leur nom de ce qu'ils doivent des munera, parce qu'ils reçoivent des munia publics. Les munia sont en effet des devoirs "*.

147. Juridiquement, un *uicus* fait partie de son *oppidum*. Les villageois du *uicus* sont citoyens de l'*urbs* ou de l'*oppidum* au même titre que les habitants du centre urbain lui-même.

148. Idée étymologique d'Isidore : parce que le *uicus* est composé de *uillae*. Mais il y a aussi un souvenir de Varron, *LL* 5, 160 : *Quoniam uicus constat ex domibus...*, " Puisque le *uicus* est formé de maisons... "

149. Cf. Servius, *Én.* 6, 775 : *Castrum autem ciuitas est ; nam castra numero plurali dicimus, licet legerimus in Plauto : castrum Poenorum ; quod etiam diminutiu ostendit ; nam castellum dicimus, " Le castrum est une cité ; car le camp, castra, est un mot pluriel, bien qu'on lise chez Plaute : castrum Poenorum, le camp des Carthaginois ; c'est ce que montre aussi le diminutif ; car on dit un castellum "*.

150. Cf. *Étym.* 9, 3, 44 : *Castra sunt ubi miles steterit. Dicta autem castra quasi casta, uel quod illic castraretur libido. Nam numquam his intererat mulier,* " Le camp est l'endroit où s'établit le soldat. On l'appelle *castra* par ressemblance avec *casta* (pur), ou bien parce que la débauche en était retranchée ; car il n'y avait jamais de femme dans un camp ".

151. Source : Servius, G 2, 383 : *Compita, ut Trebatius placet, locus ex pluribus partibus in se uel in easdem partes ex se uias atque itinera dirigens, siue is cum ara, siue sine ara, siue sub tecto, siue sub diuo sit, ubi pagani agrestes, bucina conuocati, solent certa inire concilia,* " *Compita*, d'après Trébatius : endroit où aboutissent, venues de plusieurs endroits, ou bien d'où partent vers ces différents endroits, des voies et des chemins ; soit il possède un autel, soit il n'en a pas ; soit il est couvert, soit il est à ciel ouvert ; et c'est là que les populations rurales, convoquées par la trompette, viennent pour certains rassemblements ". L'étymologie qui met *compitum* en rapport avec *competere* est juste. Voir une autre définition des *compita* à la fin de ce livre (ch. 16 § 12).

152. Source : Servius, *Én.* 1, 421 : *Sunt circumiecta ciuitati suburbana aedificia magalia,* " Les *magalia* sont des constructions situées autour de la cité et dans ses faubourgs ", mais la citation est tronquée (suppression de *magalia*) et acquiert ainsi un sens différent, tandis que les *magalia* seront définis en 12, 4.

153. Même le *Dictionnaire étymologique de la langue latine* d'Ernout et Meillet semble ignorer cette forme.

154. Cf. *infra*, 9, 1 (avec *munitum*).

155. Il y a plusieurs exemples de cet emploi de *moenia* dans les textes du corpus gromatique : ainsi Frontin, p. 18 l. 9 Lachmann (*aliqua portio moenium,* " une certaine portion des édifices publics... ") ; Hygin le Gromatique, p. 178 l. 15 Lachmann (*stantibus iam muris et ceteris moenibus,* " comme les murs et les autres édifices publics sont déjà érigés... ") : l'enceinte urbaine est désignée par *muri*, et ces *muri* font partie des *moenia*. C'est avec le même sens que *moenia* a été employé *supra*, 2, 1.

156. Virgile, *Énéide* 2, 234. Mais l'exemple n'est pas bien choisi, car les *moenia*, avec un sens technique certes plus large que celui de *murus*, sont ici le " rempart " (cf. la traduction de l'éd. J. Perret, CUF : " Nous rompons le mur, nous ouvrons largement les remparts de la ville "). Un meilleur exemple, dans l'*Énéide* de Virgile toujours, aurait été celui de 6, 549 : *Moenia lata uidet triplici circumdata muro,* " il voit un vaste édifice entouré d'un triple mur ".

157. Source : Servius, *Én.* 11, 567 : *Sciendum autem moenia abusiue dici omnia publica aedificia, ut : Diuidimus muros, et moenia pandimus urbis ; nam proprie moenia sunt tantum muri, dicta quasi munia a munitione ciuitatis,* " Il faut savoir qu'au sens large, on appelle *moenia* tous les édifices publics de la cité, comme dans ce vers : Nous rompons le mur, nous ouvrons largement les constructions de la ville. Mais au sens propre, les *moenia* sont seulement les murs " Cf. *Én.* 2, 234 : *Moenia cetera urbis tecta uel aedes accipiendum,* " *Moenia* doit se comprendre comme désignant l'ensemble des constructions et des maisons de la ville ".

158. Étymologie fantaisiste.

159. Pour cette définition de l'adjectif *teres*, cf. Festus p. 363 l. 37 Lindsay, qui prend l'exemple d'une poutre : *Teres in longitudine rotundatum, quales asseres natura ministrat,* " *Teres* : long et arrondi, comme les poutres naturelles ".

160. Souvenir des traités de " scénographie " ; cf., par exemple, dans les *Définitions* du Pseudo-Héron : *πόρθωθεν... τῶν πύργων οἱ τετράγωνοι στρογγύλοι,* " de loin, les tours carrées paraissent rondes " (*Heronis Alexandrini opera quae supersunt omnia*, vol. 4, p. 102 l. 5-6 Heiberg). Mais aussi souvenir de Lucrèce 4, 353 sq. : *Quadratasque procul turris cum cernimus urbis, // propterea fit uti uideantur saepe rotundae, // angulus optusus quia longe cernitur omnis, // siue etiam potius non cernitur...*, " Souvent les tours carrées d'une ville, vues dans le lointain, nous semblent arrondies ; car de loin

tout angle apparaît émoussé, ou plutôt même, il n'est plus visible... " (l'exemple de la tour est l'un des exemples épicuriens pour illustrer les erreurs de la vision).

161. Ce sont exactement des " défenses avancées ".

162. Ernout et Meillet, *s. u. murus*, relèvent que *promurale* appartient au latin ecclésiastique.

163. Cf. Servius, *Én.* 1, 83 : *Omnis exitus porta dicitur, quasi qua potest uel inportari uel exportari aliquid (...)* ; *nam porta proprie aut urbis aut castrorum est*, " Tout passage est appelé *porta*, c'est-à-dire endroit par où on peut faire entrer ou sortir quelque chose (...) ; au sens pro dans les ville ou pour un camp ".

164. Cf. *supra*, § 3.

165. Au § 12.

166. Définition donnée par Cicéron, mais pour la stricte acception grecque du terme : *uia lata perpetua*, " une voie large et continue " (*Verr.* 2, 4, 119). Il s'agit donc d'une large avenue, par opposition aux voies secondaires. Mais Isidore emploie aussi *platea* avec son sens plus tardif (" place ", " esplanade ") au ch. 3 § 13. Pour une information d'ensemble sur le mot *platea* et ses différentes acceptions, voir Vitruve 1, CUF, p. 146-149, n. 2.

167. Évidemment aucun rapport avec les *emboli* de Vitruve 10, 7, 3, dans la description de l'orgue hydraulique, pluriel d'un emprunt au grec ἐμβολεύς " piston " (ce sont les pistons qui coulisent dans des cylindres) ; pas davantage avec le grec οἱ ἔμβολοι (" éperons de navires ") qui correspond au latin *rostra* " tribune des rostres " chez Polybe 6, 53, 1 et chez Plutarque, *Caton le Jeune* 44 ; malgré une étrange coïncidence, car Isidore va parler des rostres dans la phrase suivante. Les constructions ici désignées par le terme *imboli* (ou *emboli* ?) sont visiblement des sortes de galeries à arcades ou de portiques.

168. C'est-à-dire sous la masse du portique dont parle la fin de la phrase ?

169. Mot contesté par Flavius Caper, *De orthographia* p. 104 l. 6, pour lequel il faut dire *rostra* et non *prorostra* : *Rostra uoca, non prorostra. Nam " pro rostris " quod dicimus " ante rostra " significat, ut " pro muris " , " Il faut dire rostra, non pas prorostra. En effet, l'expression pro rostris signifie "devant les rostres", comme "devant les murs" ".*

170. Cf. Pline, *HN* 16, 8 : *rostra nauium tribunali praefixa fori decus erant, ueluti p. R. ipsi corona imposita*, " les rostres des navires, fixés devant la tribune, ornaient le forum, comme une couronne posée sur le peuple Romain lui-même " ; Servius, *G* 3, 29 : *nam rostratas [sc. columnas] Duilius posuit, uictis Poenis nauali certamine*, " car Duilius plaça des colonnes avec des rostres, après sa victoire navale sur les Carthageois ". Le texte du § 27 sur le forum est exactement identique à celui de 18, 15, 1.

171. Cf. Varron, *LL* 6, 46 : *Curiae, ubi senatus rempublicam curat*, " Les curies : endroit où le sénat s'occupe des affaires de l'État ".

172. Cf. Servius, *Én.* 8, 345 : *Quidam dicunt cum Capitolii, ubi nunc est, fundamenta iacerentur, caput humanum quod Oli diceretur inuentum*, " Certains disent que lors de l'établissement des fondations du Capitole, sur l'emplacement actuel, on découvrit une tête humaine au nom d'Olus ". Mais surtout *Chronographus* (a. 354), éd. Mommsen (*MGH* 9, Berlin, 1892), p. 144 : *Hic (sc. L. Tarquinius Priscus) cum fundamenta Capitolii cauaret, inuenit caput humanum litteris Tuscis scriptum CAPVT OLIS REGIS, unde hodieque Capitolium appellatur*, " C'est lui (sc. Tarquin l'Ancien) qui, lors des travaux d'excavation des fondements du Capitole, découvrit une tête humaine avec, en étrusque, l'inscription "tête du roi Olus", raison pour laquelle le Capitole porte aujourd'hui encore ce nom ". Cf. Tite-Live 1, 38, 7 et Arnobe 6, 7.

173. Cf. *Étym.* 18, 9, 5 : *Arcus uocatus eo quod arceat aduersarium. Inde et arces dicuntur a quibus arcentur hostes*, " Le nom de l'arc vient de ce qu'il repousse l'adversaire. C'est aussi l'origine de *arces*, la citadelle, par laquelle les ennemis sont repoussés ".

174. Sur *arces*, *arceo*, *arcus*, la source est Servius, *Én.* 1, 20 : *Arces autem ab eo quod est arceo dictae, quia inde hostes arcentur, id est prohibentur ; et arcus, genus teli, quod huius ministerio sagittae arceant hostem*, “ Le mot *arces* vient de *arceo*, parce que les ennemis en sont repoussés, c'est-à-dire chassés ; celui de l'arc, qui est une catégorie d'armes, de ce qu'il sert à envoyer les flèches qui repoussent l'ennemi ”.

175. Cf. Varron, *LL* 5, 153 : ... *quod ibi circum metas fertur pompa et equi currunt*, “ ... parce que la procession et les courses de char s'y déroulent autour des bornes ”. Repris en 5, 155 : ... *quod ibi quoque... equi circum metas currunt*, “ ... parce que là aussi... les chevaux courent autour des bornes ”. Dans les *Étym.*, on retrouvera les mêmes phrases à l'intérieur du développement plus complet consacré au cirque dans le livre 18, ch. 5 § 1-2 : *Est autem circus omne illud spatium quod circuire equi solent. Hunc Romani dictum putant a circuitu equorum, eo quod ibi circum metas equi currant*, “ On appelle cirque l'ensemble de l'espace que parcourt la course circulaire des chevaux. Son nom, d'après les Romains, vient de cette course circulaire, parce que les chevaux y courent autour des bornes ”.

176. Cf. Servius, *Én.* 5, 288 : *Omne spectaculum theatrum possumus dicere ἀπὸ τῆς θεωρίας*, “ On peut donner à tout spectacle le nom de théâtre, d'après le mot *théōria* ”. La notice sur le théâtre réapparaît dans les *Étym.* 18, 42, 1 : *Theatrum autem ab spectaculo nominatum, ἀπὸ τῆς θεωρίας, quod in eo populus stans desuper atque spectans ludos scenicos contemplaretur* ”.

177. Même texte, à propos de l'amphithéâtre, au livre 18, ch. 52 § 2 : *Amphitheatrum dictum quod ex duobus theatris sit factum. Nam amphitheatrum rotundum est ; theatrum uero ex medio amphitheatro est, semicirculi figuram habens*, “ L'amphithéâtre est ainsi appelé parce qu'il est formé de deux théâtres. Car l'amphithéâtre est circulaire ; le théâtre, lui, est constitué de la moitié d'un amphithéâtre et a la forme d'un demi-cercle ”.

178. Cf. Servius, *Én.* 5, 588 : *Labyrinthus locus apud Cretam factus a Daedalo perplexis parietibus, ubi Minotaurus inclusus est*, “ Le labyrinthe est, en Crète, un lieu construit par Dédale, avec des murs enchevêtrés, où était enfermé le Minotaure ”.

179. Cf. Pline, *HN* 36, 91, qui cite à la lettre Varron, *Antiquitates rerum humanarum* 10, frg. 5 : ... *labyrinthum inextricabile, quo si quis introierit sine glomere lini, exitum inuenire nequeat*, “ le labyrinthe inextricable, au point que si l'on y entre sans une pelote de fil, il est impossible de trouver la sortie ”.

180. Il n'y en avait que 90 chez Pline : XC a pu perdre son X (encore que la notation LXXXX soit bien plus fréquente que XC).

181. Cf. Pline, *HN* 36, 88 : *Porticusque descenduntur nonagenis gradibus ; intus columnae porphyrite lapide, deorum simulacra, regum statuae, monstrificae effigies. Quarundam domuum talis est situs, ut adaperientibus fores tonitrum intus terribile existat, maiore autem in parte transitus est per tenebras*, “ On descend les portiques par quatre-vingt dix marches ; à l'intérieur, des colonnes de porphyre, des images de divinités, des statues de rois, des représentations de monstres. L'édifice est construit de telle manière que quand on ouvre les portes, un tonnerre épouvantable se fait entendre à l'intérieur ; dans sa plus grande partie, on marche dans les ténèbres ”.

182. Cf. Pline, *HN* 36, 86 : *Secundus hic [sc. celui de Crète] fuit ab Aegyptio labyrinthus, tertius in Lemno, quartus in Italia*, “ Celui de Crète est le deuxième, après celui d'Égypte ; le troisième est à Lemnos, le quatrième en Italie ”.

183. Pline parle du phare juste avant de traiter des labyrinthes ; Isidore a inversé l'ordre.

184. Cf. Pline, *HN* 36, 83 : *Magnificatur et alia turris a rege facta in insula Pharo portum optinent Alexandriae, quam constitisse DCCC talentis tradunt, magno animo, ne quid omittamus, Ptolemaei regis, quo in ea permiserit Sostrati Cnidii architecti structura ipsa nomen inscribi. Vsus eius nocturno nauium cursu ignes ostendere ad praenuntianda uada portusque introitum...*, “ Magnifique est aussi une autre tour construite par le roi sur l'île de Pharos, qui abrite le port d'Alexandrie ; on dit qu'elle fut

construite pour 800 talents, avec la magnanimité, que l'on ne doit pas oublier, du roi Ptolémée, qui permit que le nom de l'architecte, Sostrate de Cnide, y fût gravé sur la construction elle-même. Elle sert, quand les navires sont en mer la nuit, à leur montrer une flamme, pour annoncer les hauts fonds et l'entrée du port...".

185. Cf. Pline, *HN* 5, 128 : *Pharos, quondam diei nauigatione distans ab Aegypto, nunc e turri nocturnis ignibus cursum nauium regens : namque fallacibus uadis Alexandria tribus omnino aditur alueis mari, Stegano, Posideo, Tauro,* "Pharos, autrefois à une journée de mer de l'Égypte, dirige aujourd'hui la course des navires grâce à des feux qui brillent la nuit sur sa tour : car, à cause de hauts fonds trompeurs, on accède par mer à Alexandrie, en tout et pour tout, par trois bras du Nil, le Stéganus, le Posidéum et le Taurus".

186. Ce passage (§ 37) sera intégralement copié dans le livre 20 (ch. 10), où Isidore rappellera qu'il a traité du Phare dans le présent passage (*sicut supra praediximus*).

187. Naturellement non. *Coch*(h)lea est un escargot, et une *coclea* est une tour munie d'un escalier intérieur à spirale ("en colimaçon"), qui n'a rien à voir étymologiquement avec la série du grec κύκλος "cercle". Il s'agit d'un des emplois techniques du terme *cochlea* et de son antécédent grec, à rapprocher des occurrences de ces mots avec l'acception de "vis". Par exemple, au ch. 3 de son traité sur *La dioptré*, Héron d'Alexandrie utilise tantôt le diminutif τὸ κοχλίδιον, "petite vis", tantôt le terme simple, ὁ κοχλίας. Le même terme κοχλίας sert à désigner la "vis d'Archimède", machine à élever l'eau, jusque dans le latin de Vitruve (5, 12, 15).

188. Presque 52 m. C'est trop pour la colonne Trajane, dont la hauteur totale avec la base est de 39,83 m, la colonne elle-même faisant 100 pieds romains, soit 29,78 m : voir F. Coarelli, *Guide archéologique de Rome*, Paris, Hachette, 1994 (trad. de l'original italien de 1980), p. 85. Il est une autre colonne qui convient mieux au texte d'Isidore, c'est celle de Marc Aurèle. En effet, cette colonne a une hauteur de fût de 29,601 m et une hauteur totale de 41,951 m ; et surtout, le chiffre mentionné dans les catalogues des Régionnaires est de 175,5 pieds (52 m), c'est-à-dire le chiffre donné par Isidore ; ce chiffre comprend évidemment la partie de la base qui est maintenant enterrée ainsi que la statue (indications extraites de F. Coarelli, *op. cit.*, p. 209).

189. Le mot latin est effectivement un emprunt ancien au grec βαλανείον.

190. Cf. Augustin, *Confessions* 9, 12, 32, qui reconnaît aussi aux bains la caractéristique de *anxietatem pellere*, "chasser l'anxiété". Peut-être aussi faut-il rapprocher de ce qu'écrivait Isidore au livre 3 — celui du *quadriuium* — (ch. 21 § 11), parlant de la musique, pour expliquer le nom des cymbales : *Dicta autem cymbala quia cum ballematia simul percutiuntur ; cum enim Graeci dicunt σύν, βαλά ballematia,* "On les appelle cymbales (*cymbala*) parce qu'on les frappe en même temps que l'on danse ; en effet, en grec, "en même temps" se dit σύν et "danse" βαλά." Des *ballematia* sont des "chansons malhonnêtes, couplets et jeux de mots scabreux", *inhonestae cantiones et carmina et ioca turpia* (C.G.L. 5, p. 586). Voir les notes 1 et 2 de J. Fontaine, *Isidore*, p. 439 ; et en dernier lieu F. Biville, "Bacciballum" (Petr. 61, 1), "une sacrée nana" ; composés tautologiques en latin", dans *Moussylanea*, Mélanges offerts à C. Moussy, éd. B. Bureau et C. Nicolas, Louvain-Paris, Peeters, 1998, p. 64-65 (l'art. occupe les p. 61-68) : étudiant le nom de ce personnage de Pétrone, l'auteur revient sur le sens du second élément de ce composé.

191. Nom grec (ἀποδυτήριον) du "vestiaire", assez rare en latin (Cicéron, *ad Quintum fratrem* 3, 1, 3 ; Pline le Jeune, *Lettres* 5, 6, 25).

192. Une *popina* est un cabaret. Le terme, d'après le *Dictionnaire étymologique* d'Ernout et Meillet, s. u., est un "mot emprunté à l'osque, de caractère populaire", évidemment sans rapport avec le grec πίνω "boire" ni avec πείνα "faim".

193. Le verbe *popinari*, déponent, dérivé de *popina*, signifie "fréquenter les cabarets". Il n'a rien à voir avec *propinare* "boire".

194. Étymologie refusée par le *Dictionnaire étymologique* d'Ernout et Meillet, pour qui *taberna* ne se prête à " aucun rapprochement certain " et est " peut-être étrusque ". Il est vrai que d'après le *Digeste* (50, 16, 183), le mot désignerait une habitation (en planches, cf. Festus, p. 490 l. 19 sq. Lindsay), et qu'il est spécialisé dans le sens de " boutique " (cf. *Digeste* 50, 16, 185), en particulier " cabaret ", " taverne ", sens qui s'est conservé dans les langues romanes.

195. " Emprunt ancien au grec. Hésychius donne μακέλα : φράγματα, δρύφακτοι; μάκελος; δρύφακτος et μάκελλον (-λος) est attesté épigraphiquement. Le mot grec est lui-même emprunté au sémitique " (Ernout et Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, s. u. *macellum*). De fait, Varron (*LL* 5, 146) atteste que le mot était usité à Lacédémone et en Ionie. Isidore s'écarte ici aussi bien de cette étymologie que de celle, populaire, que donne Festus (p. 112 l. 14 Lindsay) pour qui le terme viendrait *a Macello quodam, qui exercebat in Vrbe latrocinium; quo damnato censores Aemilius et Fulvius statuerunt ut in domo eius obsonia uenderentur*, " d'un certain Macellus, qui pratiquait le brigandage à Rome; après sa condamnation, les censeurs Aemilius et Fulvius décidèrent que sa maison servirait à la vente de provisions alimentaires ".

196. Emprunt tardif au grec τελωνεῖον, τελώνιον (cf. allemand Zoll). Ce terme apparaît trois fois dans la Vulgate (trois passages des évangiles synoptiques : Mt 9, 9; Mc 2, 14; Lc 5, 27; il y désigne le bureau de la douane où siège Matthieu), ce qui peut expliquer en partie l'intérêt que lui marque Isidore.

197. Servius, *Én.* 1, 53 : *Carcer autem est undecumque prohibemur exire, dictus quasi arcer ab arcendo*, " La prison est l'endroit d'où l'on est empêché de sortir par quelque issue que ce soit, et ce mot, qui est comme *arcer*, vient de *arcere* ". Pour distinguer la prison (*carcer* au singulier) des *carceres* (pluriel) dans lesquels les chevaux attendent le départ de la course, Servius ajoutait une phrase qui n'est pas reprise par Isidore : *Locum autem in quo seruantur noxii carcerem dicimus numero tantum singulari*, " Quant à l'endroit où sont gardés les criminels, on l'appelle *carcer*, seulement au singulier ". Cf. aussi *Éty.* 18, 32 : *In circo unde emittuntur equi carceres dicuntur, ab ea re qua et ille carcer qui est in ciuitate, quod, ut ibi homines damnati atque inclusi, ita hic equi coercentur, ne exeant antequam signum emittant*, " Dans le cirque, les emplacements d'où on libère les chevaux sont appelés *carceres*, d'après la même réalité qui donne son nom au *carcer* de la cité, parce que si l'on retient dans le *carcer* les condamnés et ceux qui sont enfermés, les *carceres* retiennent de la même façon les chevaux, pour qu'ils ne puissent sortir avant le signal " ; et 5, 27, 13 : *Carcer, in quo custodiuntur noxii. Et dictus carcer quod eo homines coercentur includanturque, quasi arcer, ab arcendo scilicet. Locum autem in quo seruantur noxii carcerem dicimus numero tantum singulari; unde uero emittuntur quadrigae carceres uocamus numero tantum plurali*, " *Carcer* : là où sont gardés les criminels. Le nom de *carcer* vient de ce que les hommes y sont retenus et enfermés : c'est comme *arcer*, de *arcere*. Cet endroit où sont gardés les criminels, on l'appelle *carcer*, seulement au singulier ; mais les emplacements d'où on libère les quadriges sont appelés *carceres*, seulement au pluriel ". Le mot *carcer* est en réalité d'origine indéterminée.

198. Fragment 12 (le verbe *pergraecari* se trouve aussi chez Plaute, *Mostellaria* 960).

199. Virgile, *Buc.* 2, 29. Pour l'explication, cf. Servius, *Én.* 1, 452 : ... *quia habeo domum dicimus, unde est habito frequentatiuum*, " parce que nous disons : avoir (*habeo*) une maison ; d'où vient le fréquentatif *habito* (habiter) ".

200. Cf. Varron, *LL* 5, 160 : *Domus graecum*, " *Domus* est un mot grec ".

201. La source est Lactance, *Inst.* 2, 5, 32 (CSEL 19, 119, 26) : *Vt domus unius hominis habitaculum est et urbs unius populi, sic et mundus domicilium est totius generis humani*, " Comme la maison est l'habitation d'un seul homme et la ville celle d'un seul peuple, ainsi le monde est-il le séjour du genre humain dans sa totalité ". Cette reformulation de la phrase de Lactance (modification de la structure comparative) est déjà, en des termes quasiment identiques, dans un livre précédent, *Éty.* 9, 4, 3 : *Domus unius familiae habitaculum est, sicut urbs unius populi, sicut orbis domicilium totius*

generis humani, " La maison est l'habitation d'une seule famille, comme la ville est celle d'un seul peuple et comme le monde est le séjour du genre humain dans sa totalité ".

202. *Poenulus* 529. Le texte exact est : *At si ad prandium me in aedem uos dixissem ducere*.

203. Pour la fin de la définition, cf. Servius, *Én.* 3, 354 : *Aula autem proprie dicitur quae concluditur porticibus quattuor*, " *Aula* se dit au sens propre de ce qui est enfermé entre quatre portiques ". Isidore mêle ici la définition de la " cour " au sens précis du terme (*proprie*, dit Servius), et la définition du palais royal. D'après Ernout et Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, s. u., le mot *aula* est un emprunt au grec αὐλή " cour ", *atrium*, parc à bestiaux et en particulier " cour du palais royal " ; dans la langue de l'Église, il désigne le temple, comme *atrium*. On remarque que les deux notices sur *aula* et sur *atrium* se suivent ici.

204. Isidore voit donc dans *atrium* le mot *tres*, *tria*, " trois ".

205. Source : Servius, *Én.* 1, 726 : *Ibi et culina erat ; unde et atrium dictum est ; atrum enim erat ex fumo. Alii dicunt Atrium Etruriae ciuitatem fuisse, quae domos amplis uestibulis habebat ; quae cum Romani imitarentur atria appellauerunt. Alii atria magnas aedes et capacissimas dictas tradunt*, " C'est là qu'il y avait la cuisine ; d'où le nom d'*atrium* ; car c'était noirci par la fumée. D'autres disent qu'*Atria* était une cité d'Étrurie qui avait des maisons à vaste vestibule ; les Romains, quand ils les imitèrent, employèrent le terme d'*atria*. D'après une autre tradition, le mot *atria* désignait de grands édifices très spacieux ". Pour Ernout et Meillet, " il est probable que le mot est d'origine étrusque ". Mais s'il ne l'est pas, ces auteurs admettent la possibilité d'un rapprochement avec l'adjectif *ater*.

206. Cf. Servius, *Én.* 8, 51 : *Hic autem mons Palatinus secundum Vergilium a Pallante, auo Euandri, est dictus*, " Le mont Palatin, selon Virgile, tire son nom de Pallas, aïeul d'Évandre ".

207. Cf. Virgile, *Én.* 8, 54.

208. Le nom de ce chef et toute cette anecdote posent bien des problèmes. À côté de Télamon père d'Ajax, qui n'est guère suspect d'avoir participé à l'enlèvement des Sabines, on ne connaît pas de chef étrusque portant un nom semblable. Tout au plus existe-t-il un port d'Étrurie nommé *Telamo(n)* chez Pline (3, 51) et chez Pomponius Méla (2, 72). La similitude du vocabulaire (*unam longe ante alias specie ac pulchritudine insignem* chez Tite-Live ; *una ante alias specie nobilis* chez Isidore) montre cependant qu'il y a ici un souvenir du récit de Tite-Live (1, 9, 12) : *Vnam longe ante alias specie ac pulchritudine insignem a globo Thalassii cuiusdam raptam ferunt multisque sciscitantibus cuinam eam ferrent, identidem ne quis uiolaret Thalassio ferri clamitatum ; inde nuptialem hanc uocem factam*, " Une surtout, qui se distinguait des autres par l'éclat de sa beauté, fut enlevée, dit-on, par les gens d'un certain Thalassius, et comme tout le monde demandait à qui ils la conduisaient, ils ne cessaient de crier, pour prévenir toute violence : " À Thalassius ". De là ce cri qu'on pousse aux noces. "

209. Nous ne savons pas où Isidore a pu trouver cette affirmation. Chez Pline (8, 185), seul endroit où le terme *thalamus* est prêté aux Égyptiens, il s'agit du double sanctuaire du taureau Apis : *Delubra ei gemina, quae uocant thalamos*, " Il a un double sanctuaire, qu'ils appellent *thalami* ". Encore n'est-il pas affirmé que le mot soit égyptien ! Mais une mauvaise lecture de ce texte de Pline a pu conduire à cette conclusion. Quant au thème du mariage, on n'en verrait, dans ce même passage de Pline et s'agissant toujours du taureau Apis, qu'un vague écho dans cette notation : *Femina bos ei semel anno ostenditur*, " On ne lui montre la femelle qu'une fois par an ". Faut-il penser à de vagues souvenirs de ce texte de Pline, qui auraient été remodelés par Isidore ou par sa source ?

210. Cf. *infra*, 4, 6. Il n'y a naturellement aucun rapport entre *cenaculum* (qu'il faut rapprocher de *cena*) et la série du grec κοινός " commun ".

211. Cf. *Étym.* 20, 2, 14 : *Coenam uocari a communione uescentium : κοινὸν quippe Graeci commune dicunt : unde et communicantes quod communiter, id est pariter, conueniant. Apud ueteres enim solitum erat in propatulo uescere et communiter epulari, ne singularitas luxuriam gigneret*, " *Coena* vient du repas pris en commun : car en grec, κοινὸν signifie commun : d'où vient aussi *communicantes*, parce qu'ils se rassemblent en commun, c'est-à-dire en même temps. Chez les anciens, en effet, on mangeait devant

tout le monde, le repas était pris en commun, pour éviter que, pris individuellement, il n'entraîne un luxe excessif".

212. Cf. Servius, *Én.* 1, 698 : *Antiqui stibadia non habebant, sed stratis tribus lectis epulabantur, unde et triclinium sterni dicitur*, " Les anciens n'avaient pas de lits en demi-cercle, mais ils étendaient trois lits pour le repas, et c'est pourquoi on dit qu'on dresse les lits de table (*triclinium sternere*)".

213. Cf. Servius, *Én.* 1, 432 : ... *a celando, unde cellam appellauerunt*, " du verbe *celare*, d'où vient le nom de la *cella*". Auparavant, Varron, *LL* 5, 162 : *cella a celando*, " *cella* vient de *celare*". Le rapprochement étymologique est juste.

214. Même définition en 20, 11, 2 : *Cubile est cubandi locus*, " Le lit, c'est là où l'on se couche".

215. Ou mieux *deuersorium*.

216. Affirmation étrange...

217. Traitant successivement de *diuersorium* (*deuersorium*) et de *hospitium*, Isidore a-t-il à l'esprit le célèbre passage de Cicéron sur le songe télépathique des deux Arcadiens, où figurent ces deux mots (*De diuinatione* 1, 57) ?

218. Jeu de mots avec *mutatum*, " changé".

219. Cf. L. Coelius Antipater, *Annales*, fragment 41 : *Omnes simul terram cum classi accedunt, nauibus atque scaphis egrediuntur, castra metati signa statuunt*, " Tous prennent terre en même temps que la flotte, ils sortent des navires et des barques, et après avoir arpenté le camp, ils placent les jalons".

220. Cf. Festus, p. 134 l. 22 Lindsay : *Maeniana appellata sunt a Maenio censore, qui primus in foro ultra columnas tigna proiecit quo ampliarentur superiora spectacula*, " Les *maeniana* sont appelés ainsi du nom du censeur Maenius, qui fut le premier à ajouter sur le forum des poutres au delà des colonnes, pour augmenter la vue depuis le haut".

221. La forme *foribus* paraît être à prendre comme issue de *forum* plutôt que de *foris* " porte".

222. Le mot *tabulatum* signifie " plancher, étage".

223. 2 S 11, 2. Texte de la Vulgate : *Accidit ut surgeret Dauid de stratu suo post meridiem et deambulet in solario domus regiae uiditque mulierem se lauante ex aduerso super solarium suum...*, " Il arriva que David se leva de sa couche après le milieu du jour et qu'il se promenait sur la terrasse du palais ; et il vit, depuis sa terrasse, en face, une femme qui se baignait...". C'est vraisemblablement ce passage biblique qui pousse Isidore à mentionner ce mot par ailleurs assez rare en latin (Plaute, *Mil.* 340 et 378 ; Suétone, *Néron* 16 et *Claude* 10), du moins en ce sens, car il désigne aussi un cadran solaire.

224. La source est évidemment Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs* 1, 61, mais la fin de la phrase est passablement différente, comme on peut en juger : ὁ δὲ (sc. Ἰρκανός) τὸν Δαυίδου τάφον ἀνοίξας, ὃς δὴ πλουσιώτατος βασιλέων ἐγένετο, καὶ ὑφελόμενος ὑπὲρ τρισχίλια τάλαντα χρημάτων τὸν τε Ἀντίοχον ἀνίστησι τῆς πολιορκίας πείσας τριακοσίους τάλαντοις καὶ δὴ καὶ ξενοτροφεῖν πρῶτος Ἰουδαίων ἐκ τῆς περιουσίας ἤρξατο, " Hyrcan fit ouvrir le tombeau de David, qui fut le plus riche des rois, en retira plus de 3000 talents en numéraire, et avec trois cents de ces talents, décida Antiochus à lever le siège. En fin de compte, avec le surplus, il fut le premier des Juifs à entretenir des mercenaires" (trad. A. Pelletier, CUF). "Entretenir des mercenaires" est dans le grec de Josèphe (comme déjà chez Thucydide 7, 48) ξενοτροφεῖν, compris à tort par Isidore comme signifiant "nourrir des étrangers".

225. Le ξενοδοχεῖον est l'hospice, à côté du νοσοκομεῖον, hôpital, dont parle la phrase suivante. Isidore ne distingue pas bien entre l'explication étymologique du terme et sa signification contemporaine. Sur les ξενοδοχεῖα et les νοσοκομεῖα, voir en dernier lieu T. S. Miller, "Naissance de l'hôpital dans l'empire byzantin 3", dans Ὁ Λύχνος, revue de l'association *Connaissance hellénique*, n° 84, juillet 2000, p. 19-20 (texte traduit par F. J. Herr), avec bibliographie. Mais ces établissements ne sont pas uniquement orientaux ni tardifs. Ils relèvent des initiatives prises par l'Église pour

l'accueil des pauvres, grâce aux contributions financières des fidèles. Un *xenodochium*, " hospice pour les étrangers " selon la traduction d'Isidore, a par exemple été construit par Augustin à Hippone (*Serm.* 356, 10, PL 39, col. 1578) ; voir là-dessus J.-M. Salamito, " La christianisation et les nouvelles règles de la vie sociale ", dans J.-M. Mayeur, Ch. et L. Pietri, A. Vauchez (dir.), *Histoire du Christianisme, Naissance d'une chrétienté (250-430)*, Paris, Desclée, 1995, t. 2, p. 690. Sur la prise en charge des pauvres par l'Église à l'époque mérovingienne et par la suite, voir M. Rouche, " La matricule des pauvres. Évolution d'une institution de charité du Bas Empire jusqu'à la fin du Haut Moyen Âge ", dans M. Mollat (dir.), *Études sur l'histoire de la pauvreté*, Publications de la Sorbonne, série " Études ", t. 8, Paris, 1974, p. 83-110 ; contesté par M. de Waha, " À propos d'un article récent, quelques réflexions sur la matricule des pauvres ", *Byzantion* t. 46, 1976, p. 354-367.

226. Isidore applique ici au Saint des Saints ce que Servius (*Én.* 2, 115) écrivait de l'adyton : *Adytum est locus templi secretior, ad quem nulli est aditus nisi sacerdoti*, " L'adyton est l'endroit le plus retiré du temple, où personne ne peut entrer si ce n'est le prêtre " (cf. *Én.* 2, 403 : *Non enim accedunt ad adyta nisi religiosi sacerdotes*, " Nul ne pénètre dans l'adyton, excepté les prêtres ").

227. Même parallélisme entre Cantique des Cantiques et Saint des Saints en *Étym.* 6, 2, 20 : *Dictum autem Canticum canticorum eo quod omnibus canticis praeferatur quae in Scripturis sacris habentur, sicut quaedam in lege dicuntur sancta, quibus maiora sunt sancta sanctorum*, " On l'appelle Cantique des Cantiques parce qu'il est supérieur à tous les cantiques contenus dans les Écritures saintes, de même qu'il y a dans la Loi des choses qu'on appelle saintes, à quoi est supérieur le Saint des Saints ".

228. Cf. Gaius, *Inst.* 2, 8 : *Sanctae quoque res, uelut muri et portae, quodam modo diuini iuris sunt*, " Les choses saintes, comme les murs et les portes, relèvent en quelque sorte du droit divin ". Festus, p. 278 Lindsay, donne les différences *inter sacrum et sanctum et religiosum (...)* : *sacrum aedificium consecratum deo ; sanctum murum qui sit circum oppidum ; religiosum sepulcrum ubi mortuus sepultus aut humatus sit*, " entre ce qui est *sacrum*, ce qui est *sanctum* et ce qui est *religiosum* : *sacrum*, un édifice consacré à un dieu ; *sanctus*, le mur qui est autour de la ville ; *religiosum*, le tombeau où un mort a été enseveli ou inhumé ".

229. Vulg. ou Bible latine, *Ex passim* ; Lv 16, 2 et 14 ; Nb 7, 89 ; Hb 9, 5.

230. Source : Servius, *Én.* 2, 484 : *Penetralia id est domorum secreta, dicta penetralia aut ab eo quod est penitus, aut a penatibus*, " *Penetralia* : l'endroit retiré de la maison, appelé *penetralia* soit parce qu'il est à l'intérieur (*penitus*), soit d'après les Pénates ". Cf. aussi *Én.* 2, 508 : *Sane penetralia proprie deorum dicuntur, nonnumquam etiam imae et interiores partes priuatarum domorum uocantur, unde et penum dicimus locum ubi conduntur quae ad uitam sunt necessaria*, " On parle avec raison, au sens propre, des *penetralia* des dieux, et quelquefois aussi ce nom est donné à la partie profonde, la plus intérieure, d'une maison privée ; et c'est pourquoi on appelle *penus* (garde-manger) l'endroit où l'on resserre les vivres ". Cf. *infra*, ch. 5 § 6.

231. Cf. *Regula sancti Augustini* 2, 11.

232. Le mot *monasterium* est chez Sidoine Apollinaire, *Ep.* 4, 25.

233. Cf. *Étym.* 7, 13, 1 : *Monachus Graeca etymologia uocatus eo quod sit singularis. Μονᾶς enim Graece singularitas dicitur*, " Le nom du moine, d'étymologie grecque, vient de ce qu'il est seul. Car le fait d'être seul se dit *μονᾶς* en grec " ; le moine est ainsi différencié du cénobite dont la définition sera donnée par la phrase suivante du livre 7 : de même, ici, *monasterium* et *coenobium* se suivent.

234. Le mot apparaît chez Jérôme, *Ep.* 22, 36. Isidore l'a commenté *supra*, 3, 7, et déjà dans le livre 7, ch. 13 § 2 : *Coenobitae, quos nos in commune uiuentes possumus appellare. Coenobium enim plurimorum est*, " Les cénobites, que le latin peut appeler "ceux qui vivent en commun". Car le *coenobium* rassemble un grand nombre de personnes ".

235. Isidore rapporte donc l'élément *-bium* à la série du latin *uiuere* et non pas au grec βίος.

236. Aux origines de ces notions, cf. Varron, *LL* 7, 7 : *Quaqua intuiti erant oculi, a tuendo primo templum dictum ; quocirca caelum qua attuimur dictum templum (...). Eius templi partes quattuor dicuntur*,

sinistra ab oriente, dextra ab occasu, antica ad meridiem, postica ad septentrionem, " L'endroit où se portaient les yeux était appelé *templum*, de *tueri* (regarder) ; c'est pourquoi la partie du ciel que nous observons s'appelle le *templum*. (...) Les quatre parties du *templum* sont appelées *sinistra* pour celle qui est à l'orient, *dextra* pour celle qui est au couchant, *antica* au midi et *postica* au septentrion ". Un peu plus loin (7, 9), Varron revient sur la parenté étymologique entre *templum* et *contemplatio*. Mais l'orientation d'Isidore n'est pas celle de Varron. C'est celle des auteurs grammatiques, Frontin (p. 27 l. 13 -p. 28 l. 4 Lachmann : *Limitum prima origo, sicut Varro descripsit, a disciplina Etrusca ; quod haruspices orbem terrarum in duas partes diuiserunt, dextram appellauerunt quae septentrioni subiaceret, sinistram quae ad meridianum terrae esset, ab oriente ad occasum, quod eo sol et luna spectaret, sicut quidam architecti delubra in occidentem recte spectare scripserunt. Haruspices altera linea ad septentrionem a meridiano diuiserunt terram, et a media ultra antica, citra postica nominauerunt*, " Les limites tirent leur origine première, comme l'a écrit Varron, de la discipline étrusque, parce que les haruspices ont divisé le monde en deux parties, appelant droite celle qui s'étendait sous le septentrion et gauche celle qui était au midi de la terre, par une première ligne de l'orient au couchant, parce que le soleil et la lune regardent dans cette direction ; de même, certains architectes anciens ont écrit que les temples regardent normalement vers l'occident. Les haruspices ont divisé la terre par une seconde ligne, du septentrion au midi, et ils ont appelé *antica* ce qui se trouvait au delà de cette ligne médiane, *postica* ce qui était en deçà ") et Hygin le Grammatique (p. 166 l. 12 - p. 167 l. 1 Lachmann : *lli orbem terrarum in duas partes secundum solis cursum diuiserunt, dextram appellauerunt quae septentrioni subiacebat, sinistram quae ad meridianum terrae esset, ab oriente ad occasum, quod eo sol et luna spectaret ; alteram lineam duxerunt a meridiano in septentrionem, et a media ultra antica, citra postica nominauerunt*, " ceux-ci [sc. les haruspices] ont divisé le monde en deux parties selon la course du soleil : ils ont appelé droite celle qui était sous le septentrion, et gauche celle qui était au midi, en allant de l'orient vers l'occident, parce que le soleil et la lune regardaient de ce côté ; ils ont tracé une seconde ligne du midi au septentrion et à partir de cette ligne prise comme milieu, ils ont appelé la partie qui était au delà *antica*, et celle qui était en deçà *postica* ").

237. Hygin le Grammatique (p. 169 l. 16 - p. 170 l. 1 Lachmann) explique qu'une orientation des temples vers l'orient a succédé à une plus ancienne orientation vers l'occident : ... *in orientem sicut aedes sacrae. Nam antiqui architecti in occidentem templa recte spectare scripserunt ; postea placuit omnem religionem eo conuertere ex qua parte caeli terra inluminatur*, " ... vers l'orient, comme dans le cas des édifices sacrés ; en effet, les anciens architectes ont écrit que les temples regardent normalement vers l'occident ; mais ensuite, on a décidé de tourner tout monument religieux vers le côté du ciel d'où la terre reçoit la lumière ". Là encore, c'est donc l'enseignement des traités grammatiques que répète Isidore, et non pas celui des *antiqui architecti*, expression par laquelle Hygin le Grammatique renvoie à Vitruve (4, 5, 1), qui donnait la théorie suivant laquelle les temples doivent regarder dans la direction du couchant (*ad uespertinam caeli regionem*). Sur le texte vitruvien et les questions qu'il pose, cf. P. Gros, Vitruve, *De l'Architecture*, livre 4, Paris, CUF, 1992, p. 152-154.

238. Source : Vitruve, 4, 5, 1 : *Regiones autem quas debent spectare aedes sacrae deorum immortalium sic erunt constituendae, uti, si nulla ratio inpedierit liberaque fuerit potestas, aedis signumque quod erit in cella conlocatum spectet ad uespertinam caeli regionem, uti qui adierint ad aram immolantes aut sacrificia facientes spectent ad partem caeli orientis et simulacrum quod erit in aede, et ita uota suscipientes contueantur aedem et orientem caelum ipsaque simulacra uideantur exaudientia contueri supplicantes et sacrificantes, quod aras omnes deorum necesse esse uideatur ad orientem spectare*, " Les régions que doivent regarder les temples sacrés des dieux immortels devront être établies de telle manière que, si aucune raison ne l'interdit et si on est libre de pouvoir le faire, le temple et la statue qui sera placée dans la *cella* regardent vers la région céleste du soir, de manière que ceux qui s'approcheront de l'autel en immolant ou en faisant le sacrifice regardent vers la partie céleste du levant et vers la statue qui sera dans le temple, et qu'ainsi ceux qui portent les offrandes regardent le temple et l'orient du ciel, et que les

statues elles-mêmes paraissent prêter l'oreille et le regard aux suppliants et aux sacrificants, parce que les autels de tous les dieux doivent évidemment regarder vers l'orient ”.

239. Source : Servius, G 1, 10 : *Cincius et Cassius aiunt ab Euandro Faunum deum appellatum ideoque aedes sacras faunas primo appellatas, postea fana dicta*, “ Cincius et Cassius disent que Faunus fut appelé dieu par Évandre et que c'est la raison pour laquelle les temples sacrés furent appelés d'abord *faunae*, et ensuite *fana* ”. Mais l'addition sur l'erreur des païens est évidemment propre à Isidore.

240. Source : Servius, *Én.* 2, 225 : *Alii, ut Cincius, dicunt delubrum esse locum ante templum, ubi aqua currit, a diluendo*, “ D'autres, comme Cincius, disent que le *delubrum* est l'endroit situé devant le temple, où l'eau court, le mot venant de *diluere* ”. Pour cette phrase et pour la suivante, comparer avec la phrase d'Isidore lui-même, *Diff.* 1, 407 : *Delubra sunt templa fontes habentia ad purificandos et abluendos fideles*, “ Les *delubra* sont des temples qui possèdent des sources pour la purification et pour les ablutions des fidèles ”.

241. Ou : “ des péchés ”, la forme *peccatorum* pouvant être le génitif pluriel de *peccatum* “ péché ” aussi bien que de *peccator* “ pécheur ”. Mais le parallèle avec *Diff.* 1, 407 parle plutôt en faveur du génitif de *peccatores*.

242. Le texte joue ici sur les différentes significations du mot latin *fons* : “ source ” naturelle, “ fontaine ” aménagée, et aussi “ fonts ” baptismaux.

243. Cf. Tt 3, 5.

244. La fournaise de feu est celle de Dn *passim*.

245. Cf. Ps 39, 3 : *stabiliuit gressus meos*, “ il affermit mes pas ”.

246. Source : Servius, *Én.* 2, 515 : *Altaria superiorum et arae sunt et altaria, inferiorum tantum arae ; ara autem dicitur a precibus, quas Graeci ἀράς dicunt ; unde contra imprecatio κατάρρα dicitur*, “ Comme autels, les dieux d'en-haut ont aussi bien des *arae* que des *altaria*, les dieux d'en-bas n'ont que des *arae* ; le mot *ara* vient des prières, qui se disent *ἀραί* en grec ; d'où *κατάρρα*, “imprécation contre ”.

247. Isidore traitera à nouveau de ce mot en *Étym.* 18, 43.

248. Pour Gaffiot, ce mot (“ pupitre ”, “ lutrin ” : grec ἀναλογεῖον) est un hapax dans la langue classique. Ce terme grec glose ἀναγνωστήριον chez Hésychius.

249. Cf. *Étym.* 6, 19, 26-27 : *Dona proprie diuina dicuntur, munera hominum. Nam munera dicuntur obsequia quae pauperes diuitibus loco munerum soluunt. Itaque munus homini datur, donum Deo. Vnde etiam in templis donaria dicimus*, “ *Dona* se dit de ce qui est donné à Dieu, *munera* aux hommes. Car on appelle *munera* les services que les pauvres rendent aux riches en guise de devoirs. C'est pourquoi le *munus* est donné à l'homme, et le *donum* à Dieu. Aussi parlons-nous des *donaria* des églises ”.

250. Source : Servius, *Én.* 12, 199 : *Sacrarium proprie est locus in templo in quo sacra reponuntur, sicut donarium est ubi ponuntur oblata, sicut lectisternia dicuntur ubi homines in templo sedere consueuerunt*, “ Le *sacrarium* est au sens propre l'endroit du temple où sont déposés les objets sacrés, de même que le *donarium* est celui où l'on place les offrandes, de même que ce que l'on appelle *lectisterne*, c'est là où les gens s'asseyent ”.

251. Cf. Pline, *HN* 34, 1 : *Hinc (...) aerarium (...). Docuimus quamdiu populus Romanus aere tantum signato usus esset, “ De là l'aerarium. Nous avons dit pendant combien de temps le peuple romain n'a utilisé que des lingots de bronze ”.*

252. Cf. *Étym.* 16, 8, 5 : *Antiquissimi nondum auro argentoque inuento aere utebantur. Nam prius aerea pecunia in usu fuit, post argentea, deinde aurea subsecuta est, sed ab ea qua coepit et nomen retinuit. Vnde et aerarium dictum, quia prius aes tantum in usu fuit, et ipsud solum recondebatur, auro argentoque nondum signato ; et quorum metallis quamuis postea fuisset facta pecunia, nomen tamen aerarii permansit ab eo metallo unde initium sumpsit*, “ Dans les temps les plus anciens, quand on n'avait encore découvert ni l'or ni l'argent, on utilisait le bronze (*aes*). Car la première monnaie en usage était en bronze, ensuite est venue la monnaie d'argent, puis la monnaie en or ; mais celle-ci a gardé le nom de la monnaie des origines. D'où le nom de *aerarium*, parce que c'est d'abord le bronze (*aes*) seul

qui fut en usage, le seul à être mis dans une resserre, car il n'y avait pas encore d'or ni d'argent frappé ; et bien que ce soient ces métaux qui aient servi par la suite à fabriquer la monnaie, l'*aerarium* a cependant gardé son nom qui vient du métal de ses origines ”.

253. Source : Servius, *Én.* 1, 177 : *Arma enim generaliter omnium rerum instrumenta dicuntur ; ubi reponuntur armaria dicta sunt,* “ *Arma* désigne de façon générale toutes les sortes d'instruments ; et les endroits où l'on dépose les *arma* sont appelés *armaria* ”. Isidore réduit donc ici les *armaria* aux armoires à livres, et en conséquence il réduit le sens de *instrumenta* à celui de “ documents écrits ”. Au livre 18 des *Étymologies* (ch. 5 § 1), la phrase de Servius sera copiée textuellement.

254. Juvénal, 13, 83 ; le texte de Juvénal a *habent*, non pas *habet*, ce qui pousse à retenir, contre Lindsay et avec la majorité des mss., le pluriel plutôt que le singulier.

255. Cf. Varron, *LL* 5, 128 : *Armarium et armamentarium ab eadem origine, sed declinata aliter,* “ *Armarium* et *armamentarium* ont la même origine, mais avec une évolution différente ”. Mais la précision *ab eadem origine* tombe sur les mots qui précèdent : *Arca, quod arcebantur fures ab ea clausa,* “ *Arca* (coffre), parce que, comme elle est fermée, elle repousse les voleurs ”.

256. Comparer 18, 9, 3 : *Teca ab eo quod aliquid receptum tegat, C littera pro G posita. Alii Graeco nomine thecam uocari adserunt, quod ibi reponatur aliquid. Inde et bibliotheca librorum repositio dicitur,* “ *Teca* vient de ce qu'elle recouvre (*tegere*) quelque chose que l'on y a déposé, avec substitution de la lettre C à la lettre G. D'autres affirment que *theca* est un nom grec, parce que c'est là qu'est déposé [cf. série de τίθημι, θέσις, etc.] quelque chose. C'est pourquoi le dépôt de livres s'appelle bibliothèque ” ; 6, 3, 1 : *Bibliotheca a Graeco nomen accepit, eo quod ibi recondantur libri. Nam βιβλίων librorum, θήκη repositio interpretatur,* “ La bibliothèque tire son nom du grec, parce que les livres y sont déposés. Car βιβλίων se traduit “de livres” et θήκη “dépôt” ”.

257. Le mot se trouve chez Caton, *Agr.* 11, 3 ; dans le *Digeste* de Justinien, 33, 9, 4, 1 (= Paul, *libro quarto ad Sabinum*) ; et il y en a neuf occurrences dans la Vulgate.

258. Source : Servius, *Én.* 1, 703 : *Inter penum et cellarium hoc interest, quod cellarium est paucorum dierum, (...) penus uero temporis longi,* “ La différence entre le *penus* (garde-manger) et le *cellarium* est que le *cellarium* concerne le court terme et le *penus* le long terme ”. Mais les données sont inversées, et Isidore remplace le *penus* par le *promptuarium*. Le *penus* a été défini par Servius, *Én.* 2, 508, passage utilisé *supra*, ch. 4 § 4 (cf. n. *ad loc.*).

259. Sept occurrences chez Pline.

260. Ce mot ne semble attesté nulle part ailleurs.

261. Cf. Vitruve 6, 5, 2 : *Cryptae, horrea, apothecae ceteraque quae ad fructus seruandos magis quam ad elegantiae decorem possunt esse,* “ Les cryptes, les greniers, les magasins et tous les endroits qui peuvent être faits pour la conservation des récoltes plus que pour la beauté de l'élégance ”. Autres emplois de *apotheca* chez Cicéron, Columelle, Pline, Servius ; 10 occurrences dans le *Digeste* de Justinien ; cinq dans la Vulgate.

262. Le mot *entheca* paraît être attesté seulement dans le *Digeste* de Justinien, 32, 1, 68, 3.

263. Le mot semble apparaître seulement dans le Code de Justinien, 1, 3, 2.

264. Adaptation de ἐργαστήριον grec “ endroit où l'on travaille ”, avec désinence latine.

265. Cf. Varron, *LL* 5, 138 : *Pilum quod eo far pisunt, a quo ubi id fit dicitur pistrinum,* “ Le *pilum* est ainsi appelé parce qu'il sert à broyer le blé ; d'où le nom de *pistrinum* pour l'endroit où se fait cette opération ”.

266. Source : Servius, *Én.* 1, 179 : *Et quia apud maiores nostros molarum usus non erat, frumenta torrebant et ea in pilas missa pinsebant, et hoc erat genus molendi. Vnde et pinsores dicti sunt qui nunc pistores uocantur,* “ Et parce que la meule n'était pas en usage chez nos ancêtres, ils grillaient le blé et ils le broyaient au pilon ; telle était la manière de le moudre. C'est pourquoi on appelait *pinsores* ceux que l'on appelle aujourd'hui *pistores* ”.

267. *Géorg.* 1, 267.

268. Le mot *clibanus* est employé dans les textes techniques (Celse, Columelle, Pline) et dans la Vulgate, mais l'étymologie qu'en donne ici Isidore semble ne se retrouver nulle part.

269. Souvenir, peut-être, d'Ovide, *Fastes* 6, 313 : *Sola prius furnis torrebant farra coloni*, " Autrefois, les paysans ne grillaient au four que le blé ", d'autant que l'allitération suggère un rapport entre *furnis* et *farra*.

270. *Torcular* est employé chez les auteurs techniques (Caton, *Agr.* ; Varron, *RR* ; Vitruve, Columelle, Pline) et jusque dans le *Digeste* de Justinien ; il y a aussi de nombreuses occurrences dans la Vulgate.

271. *Calcatorium* est chez Servius, *Én.* 4, 207 ; puis chez Palladius, 1, 18, 1.

272. Il est effectivement possible que *forus* et *forum* soient le même mot (cf. Ernout et Meillet, *Dict. étym. de la langue latine*, s. u. *forus*), l'idée originelle étant celle d'espace libre, aménagé ou réservé. " La différence de genre s'est accompagnée d'une différenciation de sens ", ajoutent les mêmes auteurs, *ibid.*

273. Cf. *supra*, 2, 27 ; et, au livre 18, ch. 15.

274. Le tillac.

275. *Énéide* 6, 412.

276. Peut-être la succession du *calcatorium* et du *lacus* dans le texte a-t-elle pour origine ce passage de Servius, *Én.* 4, 207 : *Lenaeus ex calcatorio ἀπὸ τῆς ληνοῦ, hoc est a lacu*, " Lénéen : issu du pressoir, de la ληνός, c'est-à-dire de la cuve ".

277. Cf. Servius, *Én.* 6, 43 : *Aditum ab adeundo, per quem ingredimur*, " *Aditum* vient de *adire* : c'est par là que nous entrons ". Mieux vaut donc conserver la leçon *adeundo*, qui est d'ailleurs attestée dans la tradition manuscrite, que le simple *eundo* comme a fait Lindsay.

278. Source : Servius, *Én.* 2, 469 : *Vestibulum est prima ianuae pars ; dictum autem uestibulum uel quod ianuam uestiat, ut uidemus cameram duabus sustentatam columnis, uel quoniam Vestae consecratum est*, " Le vestibule est la première partie de l'entrée ; le nom de *uestibulum* vient soit de ce qu'il revêt (*uestire*) la porte, comme on voit une voûte soutenue par deux colonnes, soit du fait qu'il est consacré à Vesta ".

279. Lucain 1, 62. Le sujet est " la paix répandue par l'univers ".

280. Source : Servius, *Én.* 1, 449 : *Ianua autem est primus domus ingressus, dicta quia lano consecratum est omne principium. Cetera intra ianuam ostia uocantur generaliter*, " La porte est le premier accès à la maison ; on l'appelle ainsi parce que c'est à Janus qu'est consacré tout commencement. Une fois passé la *ianua*, les autres portes sont appelées du nom générique de *ostia* ". Isidore a recomposé la structure d'ensemble du paragraphe que Servius consacre aux portes, et dont voici le texte : *Fores proprie dicuntur quae foras aperiuntur, sicut apud ueteres fuit ; ualuae autem sunt, ut dicit Varro, quae reuoluuntur et se uelant. Ianua autem est primus domus ingressus, dicta quia lano consecratum est omne principium. Cetera intra ianuam ostia uocantur generaliter, siue ualuae sint, siue fores ; quamuis usus ista corruerit. Cardo dictus quasi cor ianuae, quo mouetur*, " On appelle *fores* au sens propre du terme les portes qui s'ouvrent à l'extérieur, comme c'était le cas chez les anciens ; quant aux *ualuae*, ce sont, d'après Varron, celles qui se replient et se voilent. La porte est le premier accès à la maison ; on l'appelle ainsi parce que c'est à Janus qu'est consacré tout commencement. Une fois passé la *ianua*, les autres portes sont appelées du nom générique de *ostia*, qu'elles soient des *ualuae* ou des *fores*, bien que l'usage ait corrompu cette distinction. On parle du *cardo* comme du cœur (*cor*) de la porte, grâce auquel elle se meut ".

281. Ceci est la suite du passage de Servius, *Én.* 6, 43, dont le début a été cité au § 1 de ce chapitre 7, et dont voici l'intégralité : *Non sine causa et aditus dixit et ostia : nam Vitruuius qui de architectonica scripsit ostium dicit per quod ab aliquo arcemur ingressu, ab obstando dictum, aditum ab adeundo, per quem ingredimur*, "Ce n'est pas sans raison qu'il a employé *aditus* et *ostia*, car Vitruve,

l'auteur d'un traité d'architecture, dit que par l'*ostium*, mot formé sur *obstare*, on est empêché d'entrer, tandis que l'*aditus*, mot qui vient de *adire*, désigne ce par quoi on entre".

282. Source : Servius, *Én.* 1, 449 : *Fores proprie dicuntur quae foras aperiuntur, sicut apud ueteres fuit ; ualuae autem sunt, ut dicit Varro, quae reuoluuntur et se uelant. (...) ... quamuis usus ista corruperit.*

283. Source : Servius, *G* 4, 298, commentant les mots *Obliqua luce fenestras : Quae ex obliquo lumen infundunt, ut in horreis uidemus,* " (les fenêtres) qui font entrer la lumière obliquement, comme celles que nous voyons dans les greniers ".

284. Vague rapport phonétique entre *fenestrae* et *intus* ? C'est à quoi l'on est réduit si l'on prend en compte les mss. qui ne présentent ni *foris* ni *foras* dans cette fin de phrase. Il paraît préférable de faire une place au mot *foras* attesté par certains mss., car il semble bien qu'Isidore tente ici une nouvelle étymologie approximative de la " fenêtre ", sur une initiale en *f* comparable à celle de *fōs* (étymologie précédente) : après avoir dit que la fenêtre *fos fenerat*, " la fenêtre prête la lumière ", il dit maintenant que (*homo*) *foras uidet*, " on voit à l'extérieur ".

285. Ainsi donc, la *fenestra* tirerait son nom de ce que " φῶς ministrat " !... On ne sait où Isidore a trouvé cette étymologie, pas plus que celle qu'il a présentée auparavant, " φῶς fenerat ". Quant au fondement de ces tentatives, l'explication de *fenestra* par φῶς " lumière ", il est déjà chez Nonius Marcellus, *De compendiosa doctrina* p. 36 l. 11 Lindsay : ἀπὸ τοῦ φαίνειν (le verbe φαίνειν " briller " est de la même racine que φῶς) mais ce n'est qu'un jeu de mots. L'origine de *fenestra* est inconnue.

286. Sur le *cardo* au sens grammatique du terme, cf. *infra*, 14, 4.

287. Cf. Servius, *Én.* 1, 449 : *Cardo dictus quasi cor ianuae, quo mouetur,* " On parle du *cardo* comme du cœur (*cor*) de la porte, grâce auquel elle se meut ".

288. Source : Servius, *Én.* 1, 672 : *Aut simpliciter intellegendum est : non potuit in tanta rerum opportunitate cessare ; ut sit de prouerbio tractum, quo dicitur : res in cardine est, hoc est in articulo. Quidam sic intellegunt : cum in incerto statutae res sunt, in cardine esse dicuntur, et translationem uerbi a ianua tractam uolunt, quae motu cardinis hac atque illac inpelli potest,* " Ou bien il faut comprendre simplement : elle n'a pu rester inactive dans une telle situation ; cela est tiré du proverbe qui dit "L'affaire est sur le gond", c'est-à-dire au moment décisif. Certains comprennent comme suit : quand les choses sont dans une situation d'incertitude, on dit qu'elles sont *in cardine*, et ils veulent que ce mot soit tiré, par transposition, de la porte, qui, grâce au mouvement du *cardo*, peut être poussée dans un sens ou dans l'autre ".

289. Réminiscence d'une étymologie varronienne attestée chez les grammatiques : cf. *infra*, ch. 14 § 2, et n. *ad loc.*

290. La plupart des points abordés par ce chapitre se retrouveront dans le livre 19 (ch. 10) ; voir nos notes ci-après pour le détail des correspondances.

291. Même texte en *Étym.* 19, 10, 2 : *Fundamentum dictum quod fundus sit aedificii. Idem et caementum a caedendo dictum, quod caeso crasso lapide surgat.*

292. Ce mot apparaît cinq fois chez Pline (*HN* 22, 43 ; 24, 183 ; 25, 87, puis 155 et 161), mais il est aussi deux fois dans la Vulgate (Ps 108, 10 ; Ez 36, 4).

293. Source : Servius, *Én.* 2, 290 : *Et ideo culmina dicta sunt tecta, quia ueteres de culmo aedificia contegebant,* " Et si les toits sont appelés *culmina*, c'est parce que les anciens utilisaient le chaume pour la couverture des édifices ". Cf. aussi *Én.* 2, 410 : *Culmine tecto : quod ante culmis tegebatur,* " *Culmine tecto* : parce qu'autrefois la couverture était en chaume ".

294. Cf. *Étym.* 12, 1, 35 (à propos de l'étymologie du nom du chameau, *camelus*) : ... *quia curuus est dorso. Καμῶν enim uerbo Graeco curuum significat,* " parce que son dos présente une courbure. Car le mot grec *καμῶν* signifie courbe ".

295. On a au livre 19, ch. 12, le même texte que celui du présent § 6, avec cette seule différence que s'y ajoute, après *lacunaria dicuntur*, la précision suivante : *quod lacus quosdam quadratos uel rotundos ligno uel gypso uel coloribus habet pictos cum signis intermicantibus.*

296. Odes 2, 18, 1-2.

297. Source : Servius, *Én.* 1, 726 : *Laquearibus principaliter lacus dicitur, ut Lucilius : Resultant aedesque lacusque ; diminutio lacunar facit, ut Horatius : Nec mea renidet in domo lacunar. Inde fit alia diminutio lacunarium, et per antistoichon laquearium*, " Pour les plafonds à caissons, on parle d'abord de *lacus*, comme chez Lucilius : Retentissent la demeure et les voûtes ; ce mot donne le diminutif *lacunar*, comme chez Horace : Et aucun caisson ne brille dans ma demeure. Puis un nouveau diminutif, *lacunarium*, et par permutation, *laquearium*". Remarquer que la citation exacte du texte d'Horace est celle d'Isidore. Sur *laquearia*, *lacunaria*, voir R. Ginouvès et R. Martin, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, II, *Éléments constructifs : supports, couvertures, aménagements intérieurs*, Coll. EFR 84, Rome, 1992, p. 137.

298. Isidore veut donc expliquer le terme ἀψίς par le verbe ἄπτω " brûler ", alors qu'il convient de penser à ἄπτω " atteindre ", " toucher ".

299. Source : Servius, *Én.* 1, 505 : *Testudine : camera incurua, id est fornicata, quae secundum eos qui scripserunt de ratione templorum ideo sic fit ut simulacro caeli imaginem reddat, quod constat esse conuexum. Quidam tradunt apud ueteres omnia templa in modum testudinis facta...*, " Testudine : le toit incurvé, c'est-à-dire voûté, qui, d'après les auteurs de traités sur le système des temples, est fait pour rendre l'aspect du ciel, qui est convexe, comme on sait. D'après certaines traditions, tous les temples, chez les anciens, étaient construits en forme de tortue... ". Cf. Varron, que cite ensuite Servius en renvoyant au *De lingua Latina*. Il s'agit de *LL* 5, 161 : *In hoc (sc. à l'intérieur de la maison) locus si nullus relictus erat sub diuo qui esset, dicebatur testudo ab testudinis similitudine*, " À l'intérieur de la maison, s'il ne restait aucun endroit qui soit à ciel ouvert, on parlait de *testudo*, d'après la ressemblance avec une tortue ".

300. Il s'agit de la couverture en dôme, hémisphérique, caractéristique des *atria* sans *compluvium* : cf. Vitruve, 6, 1, 2 ; 6, 3, 1-2.

301. Cf. *Étym.* 10, 110 : *Haec (sc. fornicatrices) sub arcuatis prostrabantur, quae loca fornices dicuntur*, " Celles-ci s'exposaient sous des arcades, et ces endroits sont appelés *fornices* ".

302. Cf. Vitruve, 7, 4, 5.

303. Le mot *pauimentum* est effectivement un dérivé de *pauire* " battre le sol pour l'aplanir ".

304. Cf. *Étym.* 10, 230 : *Nam pauere ferire est, unde et pauimentum*, " Car *pauere*, c'est frapper, et de là vient *pauimentum* " ; 17, 7, 66 : *Pausia, quam corrupte rustici pusiam uocant, uiridi oleo et suaui apta. Et dicta pausia quod pauiat, id est tundatur ; unde et pauimentum*, " La *pausia* [sorte d'olive], que les paysans déforment en *pusia*, produit une huile verte et agréable. Elle s'appelle *pausia* parce qu'elle est frappée, c'est-à-dire battue ; d'où vient aussi *pauimentum* ".

305. Pour ces deux § 10 et 11, il y a un texte pratiquement identique en 19, 10, 25-26 : *Pauimenta originem operis a Graecis habent ; uocata autem pauimenta eo quod pauiantur, id est caedantur. Vnde et pauor, quia caedit cor. Ostracus est pauimentum testaceum, eo quod fractis testis calce admixto feriat ; testam enim Graeci ὄστρακα dicunt*.

306. Cf. un texte semblable au livre 19, ch. 14 : *Tesselli autem a tesseris nominati, id est quadratis lapillis per diminutionem*.

307. Les phrases de ce § 13 se retrouvent, identiques, au livre 19, ch. 10, § 22-23.

308. Source : Pline, *HN* 36, 178 : *Antiqua ratio erat columnarum altitudinis tertia pars latitudinum delubri*, " Le rapport ancien donnait à la hauteur des colonnes le tiers de la largeur du temple ". L'omission du dernier mot de la phrase de Pline dans le texte d'Isidore est-elle susceptible d'entraîner des confusions chez le lecteur ?...

309. Source : Pline, *HN* 36, 178 : *Genera earum quattuor : quae sextam partem altitudinis in crassitudine ima habent, Doricae uocantur ; quae nonam, Ionicae ; quae septimam, Tuscanicae ; Corinthiis eadem ratio quae Ionicae...*, " Il y en a quatre sortes : celles qui, en bas, ont en largeur le sixième de la hauteur, sont appelées doriques ; celles qui ont le neuvième, ioniques ; le septième, toscanes ;

les corinthiennes ont le même rapport que les ioniques... ". Isidore a inversé l'ordre dans lequel les deux phrases se présentent chez Pline.

310. Le texte de ce § 14 se retrouve, identique, au livre 19 (ch. 10 § 22).

311. Ce mot est déformé en *epistolia* dans les mss., mais il s'agit des *epistylia* (" architraves ") de Vitruve, 1, 2, 6 et *passim*. Des *epistolia*, " courtes lettres ", " billets ", n'ont évidemment pas leur place ici. La glose ajoutée à la fin de la phrase, *id est supermissa*, " c'est-à-dire ce qui est mis au-dessus ", prétend traduire en latin les deux éléments grecs *épi-* et *stolos* (de *στέλλω*, " envoyer ", comme *mitto* latin, cf. ci-après, § 17) de l'erroné *epistolium*.

312. Jusqu'ici, le texte de ce § 15 se retrouve, identique, en 19, 10, 24.

313. La fin de ce § 15 (sur les *tegulae* et les *imbrices*) se retrouvera en 19, 10, 15, mais la notice y sera enrichie : *Tegulae uocatae quod tegant aedes, et imbrices quod accipiant imbres. Tegulae autem primae positionis nomen cuius diminutiuum tiggillum*, " Le nom des *tegulae* vient de ce qu'elles couvrent la maison, celui des *imbrices* de ce qu'elles reçoivent la pluie. *Tegula* est la forme première du mot, dont le diminutif est *tiggillum* " (l'expression *prima uerbi positio* est prise chez Servius, *Én.* 2, 418 ; quant à *tiggillum* " chevron ", diminutif de *tignum* " poutre ", il est sans rapport avec *tegula*).

314. Cf. 19, 10, 16, où les deux mots seront traités l'un après l'autre : *Laterculi uero uocati quod lati formentur circumactis undique quattuor tabulis. Lateres autem crudi sunt, qui et ipsi inde nominati quod lati ligneis formis efficiuntur*, " Les *laterculi* sont ainsi appelés parce qu'on leur donne une forme large au moyen de quatre tablettes qui les ensèrent sur tous les côtés. Les *lateres* sont en brique crue, et ils tirent aussi leur nom du fait qu'on les rend larges grâce à des moules en bois ".

315. *Canalis* est en effet un dérivé de *canna*.

316. Source : Servius, *G* 3, 330 : *Sane canalis melius genere feminino quam masculino proferimus*, " C'est à bon droit que l'on emploie plutôt *canalis* au féminin qu'au masculin ". Le même Servius remarquera encore (*G* 4, 265) que Virgile *feminino genere canales dixit*, " a employé *canales* au féminin ". Le mot *canalis* est féminin chez Caton (*De agr.* 18, 6), Varron (*RR* 3, 5, 2 ; 3, 7, 8 ; 3, 11, 2), mais masculin chez Vitruve (3, 5, 15 ; 9, 1, 15 ; 10, 4, 2 ; 10, 6, 3 ; 10, 13, 7), Columelle (8, 3, 8 ; 12, 52, 5), Sénèque (*Quaest. nat.* 3, 11, 2 ; 3, 20, 4 ; 3, 27, 8 ; 4a, 2, 6 ; 5, 13, 2 ; *ad Luc.* 108, 10), Pline (*HN* 8, 29 ; 33, 68), Apulée (*Mét.* 6, 14 ; 6, 18 ; 9, 11 ; 11, 11), Celse (*De med.* 1, 4, 3), et encore dans le *Digeste* de Justinien (43, 21, 3, 2) ; mais déjà une fois chez Caton (*De agr.* 18, 2).

317. Sur *canalis* et *fistula*, même texte au livre 19, ch. 10 § 28-29, qui ajoute (après *fiunt*) : *per quas aquae per certos modulus diuiduntur. E quibus est uncia et quinaria, digitus quadratus, digitus rotundus, et ceteri modi quique*, " le débit de l'eau y est réglé selon des modules précis, parmi lesquels il y a l'once et les cinq doigts, le doigt carré, le doigt circulaire, et tous les autres modules ". Sur la standardisation des modules de tuyaux, voir C. Bruun, *The Water Supply of Ancient Rome. A Study of Roman Imperial Administration*, dans *Commentationes Humanarum Litterarum* 93, Societas Scientiarum Fennica, 1991, p. 56.

318. Cela a déjà été dit plus haut, ch. 2 § 18.

319. Cf. Servius, *Én.* 9, 144 : *Nam ualli fustes sunt quibus uallum munitur*, " Car les *ualli* sont les pieux qui garnissent le *uallum* ".

320. Cf. Servius, *Én.* 10, 24 : *Agger proprie dicitur terra illa quae uallo facto propius ponitur, sed abusiue et muros et munimenta omnia aggerem dicimus*, " Au sens propre, on appelle *agger* la terre qui, après la confection du *uallum*, est placée tout près de lui ; mais au sens large, nous appelons *agger* l'ensemble des murs et des défenses ".

321. Source : Servius, *Én.* 9, 59 : *Ad caulas : munimenta et saepta ouium. Est enim Graecum nomen C detracto : nam Graeci ἀλλᾶς uocant animalium receptacula*, " *Ad caulas* : barrières et parcs à moutons. On retrouve un nom grec si on enlève la lettre C : car en grec, on appelle *ἀλλᾶ* les parcs à animaux ".

322. Mis à part une occurrence chez Tacite (*Hist.* 5, 22 : *Incisis tabernaculorum funibus suis tentoriis coopertos trucidabant*, " Ils coupaient les cordes des tentes et, profitant de ce que les soldats s'en trouvaient enveloppés, ils les tuaient "), c'est surtout dans les traductions latines de la Bible que voisinent les deux mots *tabernacula* et *tentoria* (Ge 30, 25 ; 30, 34 ; 32, 17 ; Ex 26, 36 ; 27, 9 ; 33, 8 ; 35, 16 ; 36, 37 ; 38, 15 ; 39, 38 ; etc.).

323. Pour dire que des troupes " campent ". Ce verbe a précisément été employé un peu plus haut (ch. 9, § 2).

324. Le mot est employé dans le traité du Pseudo-Hygin (éd. M. Lenoir, CUF, 1979) sur *Les fortifications du camp* (9 occurrences), et dans la Bible latine (Ex 33, 8 ; Nb 16, 27 ; 2 S 11, 11).

325. Isidore copie en l'abrégéant la " recette " livrée par Columelle, RR 9, 14, 9, pour se débarrasser des papillons qui volent autour des ruches : *Itaque quo tempore maluae florent, cum est earum maxima multitudo, si uas aeneum simile miliario uespere ponatur inter aluos, et in fundum eius lumen aliquod demittatur, undique papilionibus concurrant, dumque circa flammulam uolitent adurantur, quoniam nec facile ex angusto susum euolent, nec rursus longius ab igne possunt recedere, cum lateribus aeneis circumueniantur, ideoque propinquo ardore consumantur*, " C'est pourquoi, à la saison où fleurissent les mauves, quand il y en a une grande abondance, si l'on place le soir parmi les ruches un vase de bronze en forme de milliaire, dont le fond laisse échapper de la lumière, les papillons arrivent de partout, et en volant autour de la flamme ils s'y brûlent, puisque l'étroitesse du vase leur interdit de remonter pour s'envoler, et qu'ils ne peuvent pas non plus s'éloigner du feu, enfermés qu'ils sont par les parois de bronze, et ainsi, ils sont consumés par le foyer tout proche ". Pline, HN 21, 81, conseille le même procédé, mais en des termes différents : *Papilio (...) lucernis tollitur uere, cum maturescat malua, noctu interlunio caelo sereno accensis ante aluos. In eam flammam sese ingerunt*, " On se débarrasse du papillon, au printemps, grâce à des lanternes qu'on allume devant les ruches, quand la mauve mûrit, la nuit, à la nouvelle lune, par ciel clair. Ils viennent se jeter dans la flamme ". Il a été question des papillons dans les *Étymologies*, livre 12, ch. 8 § 8 : *Papilionibus auiculae sunt quae maxime abundant florentibus maluis quique uermiculos stercore suo faciunt nasci*, " Les papillons sont des insectes qui sont particulièrement abondants lors de la floraison des mauves et qui de leurs excréments font naître des vers ".

326. Cf. Servius, *Én.* 6, 152 : *Apud maiores, ut supra diximus, omnes in suis domibus sepeliebantur*, " Chez nos ancêtres, comme nous l'avons dit ci-dessus, chacun se faisait enterrer chez soi " (cf. Servius, *Én.* 5, 64 : *Sciendum quia etiam domi suae sepeliebantur*, " Il faut savoir qu'ils se faisaient même enterrer chez eux "). Isidore a aussi utilisé Servius, *Én.* 11, 206 : *Nam ante etiam in ciuitatibus sepeliebantur, quod postea Duellio consule senatus prohibuit et lege cauit ne quis in urbe sepeliretur*, " Car d'abord, on enterrait même dans la cité ; ce qui fut ensuite, sous le consulat de Duilius, interdit par le Sénat, qui prit une loi pour que personne ne fût enterré dans la ville ".

327. Ps 31, 12.

328. Cf. *Étymologies* 14, 8, 21.

329. Cf. Pline, HN 2, 211 : *At circa Asson Troadis lapis nascitur quo consumuntur omnia corpora ; sarcophagus uocatur*, " Mais dans les environs d'Assos en Troade naît une pierre qui consume tous les corps ; on l'appelle sarcophage " ; et 36, 131 : *In Asso Troadis sarcophagus lapis fissili uena scinditur ; corpora defunctorum condita in eo absumi constat intra XL diem exceptis dentibus*, " À Assos en Troade, la pierre sarcophage s'entaille grâce à une veine facile à fendre ; les cadavres qui y sont placés se dissolvent, c'est un fait assuré, en 40 jours, sauf les dents ".

330. Sur le Mausolée, cf. Pline 36, 30, avec beaucoup plus de détails.

331. La source paraît être Hygin, *Fab.* 223, 7 : *Pyramides in Aegypto, quarum umbra non uidetur*, " Les pyramides d'Égypte, dont on ne voit pas l'ombre ". Mais à propos de l'ombre des pyramides, la tradition antique est généralement bien différente : Thalès aurait mesuré la hauteur des pyramides en prenant au sol la mesure de leur ombre au moment du jour où un bâton piqué verticale-

ment projetait au sol une ombre égale à sa propre longueur ; Pline, *HN* 36, 82, se fait l'écho de cette tradition : *Mensuram altitudinis earum omnemque similem deprehendere inuenit Thales Milesius umbram metiendo qua hora par esse corpori solet*, " La méthode pour prendre leur mesure ou toute mesure semblable fut découverte par Thalès de Milet, qui mesura leur ombre à l'heure où l'ombre est de la même longueur que le corps ".

332. Reprise de la définition donnée par Isidore dans le livre des *Étymologies* consacré au *quadrivium* (3, 12, 6) : *Pyramis est figura quae in modum ignis ab amplo in acumen consurgit ; ignis enim apud Graecos πῦρ appellatur*, " La pyramide est une figure qui, à partir d'une base large, se dresse en pointe, comme le feu ; en effet, en grec, le feu se dit πῦρ ". Dans le même livre 3, voir aussi ch. 7 § 5 : *Solidus numerus est qui longitudine et latitudine uel altitudine continetur, ut sunt pyramides, qui in modum flammae consurgunt*, " Le nombre solide est celui qui est contenu par la longueur, la largeur et la profondeur. Ainsi, les pyramides, qui s'élevaient à la manière de la flamme ". Sur cette " étymologie " du nom de la pyramide par πῦρ " le feu ", cf. p. ex., Plutarque, *De defectu oraculorum*, 428 D : τῆς δὲ πυραμίδος πᾶς ἄν τις τὸ πυροειδὲς καὶ κινητικὸν ἐν τῇ λεπτότητι τῶν πλευρῶν καὶ τῇ τῶν γωνιῶν ὀξύτητι κατανοήσειεν, " dans la pyramide, tout le monde peut reconnaître le caractère du feu et du mouvement en observant ses côtés grêles et ses angles aigus " (trad. R. Flacelière, CUF), et plus haut (427 D) : Σπέρματα δὲ πυρὸς μὲν ἢ πυραμῖς..., " Le principe du feu est la pyramide... " : dans de telles phrases, les mots πῦρ et πυραμῖς sont volontairement placés l'un par rapport à l'autre en une proximité qui suggère l'étymologie de πυραμῖς par πῦρ.

333. Cf. Servius, *Én.* 11, 849 : *Apud maiores nobiles aut sub montibus altis aut in ipsis montibus sepeliebantur ; unde natum est ut super cadauera aut pyramides fierent, aut ingentes collocarentur columnae*, " Chez les anciens, les nobles se faisaient enterrer sous des montagnes ou sur les montagnes elles-mêmes. D'où naquit l'habitude de faire des pyramides sur les cadavres ou d'y placer des colonnes immenses ".

334. Les données de ce début du ch. 12 sont déjà apparues au ch. 2 § 6 ; voir note *ad loc.*

335. Cf. Festus, p. 355 l. 41 : *Tuguria a tecto appellantur*, " Les *tuguria* tirent leur nom du *tectum* " ; Justinien, *Dig.* 50, ch. 16, par. 180, sect. pr. : *Tugurii appellatione omne aedificium quod rusticae magis custodiae conuenit quam urbanis aedibus significatur. Ofilius ait tugurium a tecto tamquam tegularium esse dictum, ut toga, quod ea tegamur*, " L'appellation de *tugurium* désigne toute construction conforme à la surveillance des campagnes plus qu'aux maisons urbaines. Ofilius dit que *tugurium* vient de *tectum* ; c'est comme *tegularium* ; même origine que *toga*, parce que ce vêtement nous couvre ". Le mot *tugurium* est assez rare en latin ; par exemple, Vitruve ne l'emploie qu'une fois (2, 1, 5). Autres occurrences : Varron, *RR* 3, 1, 3 (où *tugurium* voisine avec *casa* : *in casis et tuguriis*) ; Salluste, *Jug.* 46, 5 et 75, 4 ; Virgile, *B* 1, 68 ; Valère-Maxime, 7, 1, 2 ; Aulu-Gelle, 12, 11, 1 ; Pomponius Méla 1, 42 ; Pline, *HN* 16, 3 ; nulle part le *tugurium* n'est spécialisé en " abri dans une vigne " comme ici.

336. *Tesqua* ou *tesca* : Varron, *LL* 7, 9-11, discute longuement du sens de ce mot : *Quod addit [sc. Ennius, dans sa Médée] templa ut sint tesca, aiunt sancta esse qui glossas scripserunt. Id est falsum ; nam curia Hostilia templum est et sanctum non est ; sed hoc ut putarent aedem sacram esse templum esse factum quod in urbe Roma pleraeque aedes sacrae sunt templa, eadem sancta, et quod loca quaedam agrestia, quod alicuius dei sunt, dicuntur tesca. Nam apud Accium in Philocteta Lemnio : Quis tu es mortalis, qui in deserta et tesca te apportes loca ? Loca enim quae sint designat, cum dicit : Lemnia praesto litore rara et celsa Cabirum delubra tenes, mysteria quae pristina castis concepta sacris. Dein : Volcania templa sub ipsis collibus, in quos delatus locus dicitur alto ab limine caeli. Et : Nemus expirante uapore uidens, unde ignis cluet mortalibus diuisus. Quare haec quod tesca dixit, non errauit, neque ideo quod sancta, sed quod ubi mysteria fiunt aut tuentur, tuesca dicta*, " Quant à ce qu'il ajoute, que les temples doivent être *tesca*, les glossateurs disent que cela signifie être saints. C'est faux ; car la *curia Hostilia* est un *templum*, mais non pas *sanctum* ; mais ce qui leur a fait croire qu'un *templum* est un temple sacré, c'est qu'à Rome la plupart des temples sacrés sont des *templa*, et en même temps *sacra*, et que certains endroits de la campagne,

qui appartiennent à telle divinité, sont appelés *tesca*. Car on lit chez Accius, dans son *Philoctète à Lemnos* : Qui es-tu, mortel, pour t'introduire dans des lieux retirés et *tesca* ? Il indique ce que sont ces lieux, quand il dit : Tu occupes à Lemnos le haut sanctuaire retiré des Cabires, aux mystères antiques renfermés en de pures cérémonies. Puis : Les temples vulcaniens au pied même des collines, où l'on dit que, descendu du seuil élevé du ciel... Et : Tu vois le sanctuaire rempli de fumées, d'où vient le feu réparti entre les mortels... C'est pourquoi, en disant *tesca*, il ne s'est pas trompé, et on dit *tuesca* non pas parce que ce sont des choses saintes, mais parce que c'est l'endroit où l'on célèbre ou regarde les mystères". Repris par Festus, p. 356 l. 25 Lindsay : *loca aspera, saxa tesca tuor*. Accius in *Philocteta* : *Quis tu es mortalis, qui in deserta et tesqua te adportas loca ?*, " Je vois des endroits rudes, des rocs *tesca*. Accius, dans *Philoctète* : Qui es-tu, mortel, qui t'introduis dans des lieux retirés et *tesca* ?".

337. Cf. Servius, *Én.* 1, 421 : *Magalia uero antistoechon est ; nam debuit magaria dicere, quia magar, non magal Poenorum lingua uillam significat. Cato Originum quarto magalia aedificia quasi cohortes rotundas dicit. Alii magalia casas Poenorum pastorales dicunt, " Magalia présente un changement de lettre : il aurait dû dire *magaria*, parce que c'est *magar*, non pas *magal*, qui désigne une *uilla* en langue punique. Caton, livre 4 des *Origines*, dit que les *magalia* sont des constructions comme des enclos arrondis. D'autres disent que les *magalia* sont les huttes des bergers carthaginois". Mais chez Salluste, *Bellum Iugurthinum* 18, 8, ces constructions sont appelées *mapalia* : *Ceterum adhuc aedificia Numidarum agrestium, quae mapalia illi uocant, oblonga, incuruis lateribus tecta quasi nauium carinae sunt*, " Du reste, aujourd'hui encore, les habitations des paysans Numides, qu'ils appellent *mapalia*, avec leur forme allongée, les flancs recourbés qui leur servent de toit, ressemblent à des carènes de navires" (trad. A. Ernout, rev. et corr. par J. Hellegouarc'h, CUF, avec de manière erronée dans le texte de Servius *Én.* 1, 421, cité dans les *testimonia* en bas de page, la forme *mapalia*). C'est aussi *mapalia* qui est chez Pomponius Méla 1, 41.*

338. Les quatre derniers chapitres (ch. 13 à 16) sont entrés dans la collection gromatique et Lachmann les a édités dans ses *Schriften der Römischen Feldmesser* (Berlin, 1848), vol. 1, p. 367-370, d'après le ms. qu'il appelle G (le *Gudianus*, c'est-à-dire le ms. de Wolfenbüttel Guelferb. 105 *Gudianus* lat. 2°, de la fin du 9^e s.), dont le texte est toujours extrêmement proche de celui du ms. du Vatican Palatinus 1564, du début du 9^e s. (couramment désigné par P ; utilisé également par Lachmann, qui a collationné aussi le ms. qu'il désigne du sigle R, c'est-à-dire le ms. de Rostock, Bibl. de l'Université, philol. 18, qui est un des seuls mss. gromatiques à donner le ch. 16 de notre livre 15). L'ordre dans lequel s'y présentent les quatre chapitres est le suivant : 14 (p. 366 l. 11-p. 367 l. 7 Lachmann), 15 (p. 367 l. 8-p. 368 l. 18), 13 (p. 368 l. 19-p. 370 l. 4), 16 (p. 370 l. 5-30) (ce chapitre est privé de son titre *De itineribus*). Dans le texte du ch. 13 *De agris*, on relève que le § 6 manque, que le § 7 est tronqué (manque la fin, après *pascua*), que le § 8 manque aussi, que le § 9 est malencontreusement privé du mot initial *compascuus* (sans doute parce que *ager* initial s'y trouve précédé immédiatement par *pascua*, étant donné la lacune des § 7-8 que nous avons signalée) ; manquent aussi, à la fin, les § 17-18. Cela témoigne d'une volonté d'abrégé le texte qui se manifeste aussi à propos des trois autres chapitres et dont nos notes rendront compte.

339. Source : Varron, *LL* 5, 32 : *Ager dictus in quam terram quid agebant et unde quid agebant fructus causa ; alii, quod id Graeci dicunt ἀγρόν*, " On a appelé *ager* la terre où l'on menait quelque chose et d'où l'on ramenait quelque chose pour la récolte ; d'autres disent que ce mot vient du grec ἀγρός".

340. On se demande pourquoi Lindsay a placé entre *cruces* ce terme qui n'est certes pas attesté si l'on en croit le *LSJ*, mais dont la composition est parfaitement explicable (à partir de χῶρα " campagne " et de ἀγρός " champ").

341. Comparer au texte de Varron, *LL* 5, 37 : *Ager quod uidebatur pecudum ac pecuniae esse fundamentum, fundus dictus*, " Parce que la terre était le fondement des troupeaux et de l'argent, on lui a donné le nom de *fundus*".

342. Des arbres fruitiers, et c'est un *pomarium* ; ou bien de la vigne, et c'est une *uinea*.

343. Il s'agit donc d'une prairie naturelle aménagée.

344. La leçon *floreus* est offerte par le ms. *f* et elle convient beaucoup mieux que la leçon *florus*, plus répandue. En effet, *florus* " blond " se dit des cheveux, ce qui explique son emploi comme *cognomen* ; c'est un adjectif de la poésie archaïque, que Servius (Én. 12, 605) pose comme synonyme de *flauus* (cf. Ernout et Meillet, *Dict. étym. de la langue latine, s. u. florus*). Et c'est bien *floreus* qui figure dans le passage de Servius (G 1, pr.) que copie ici Isidore : *Nam omnis terra, ut etiam Varro docet, quadrifariam diuiditur : aut enim aruus est ager, id est sationalis ; aut consitus, id est aptus arboribus ; aut pascuus, qui herbis tantum et animalibus uacat ; aut floreus, in quo sunt horti apibus congruentes et floribus*. Pour la référence à Varron, voir LL 5, 39.

345. Source : Servius, G 2, 412 : ... *Maiores agros incultos rura dicebant, id est siluas et pascua, agrum uero qui colebatur, " Les anciens appelaient rura les terres non cultivées, c'est-à-dire les forêts et les pâturages, et ager celle qui était cultivée " . Comparer Varron, LL 5, 40, qui propose une étymologie de rura d'après rursum : *Quod in agris quotquot annis rursum facienda eadem, ut rursum capias fructus, appellata rura, " Parce que dans les terres il faut chaque année faire de nouveau (rursum) la même chose, pour en obtenir de nouveau une récolte, on les a appelées rura " .**

346. Source : Varron, LL 5, 37 : *Seges ab satu, id est semine, " Seges vient de serere (semer), c'est-à-dire de l'ensemencement " .*

347. *Géorgiques* 1, 47.

348. Cf. *Étym.* 14, 8, 42 : *adluuium consumptio riparum ex aquis, " L'adluuium est l'arrachement des rives par les eaux " , définition qui conviendrait mieux à abluuium.*

349. Dans le texte latin, au lieu de *qui a*, l'édition Lachmann du corpus grammatique (p. 369 l. 15) écrit *quia* : " *L'ager arcifinius* est ainsi appelé parce que... " ; elle évite ainsi de faire précéder de la préposition *ab* un complément d'agent inanimé ; mais en faveur de *qui a*, on peut observer que la plupart des structures de phrases de ce texte fonctionnent sur ce modèle impliquant la présence d'une relative.

350. C'est-à-dire des lignes d'arpentage, le terme général de *mensura* ayant fréquemment cette signification.

351. Si les auteurs grammatiques s'en tiennent à l'étymologie varronienne d'*arcifinius*, qui voit dans ce terme l'idée de " repousser " (*arcere*) l'ennemi dont on a occupé la terre, et n'explique donc que le premier élément du composé, Isidore est le seul à expliquer les deux éléments, avec *arcere* pris au sens de " contenir ", " renfermer ", et *finis* " le territoire " ; cette explication étymologique n'est peut-être pas éloignée de la vérité. D'autre part, on doit noter que la forme utilisée par Isidore est *arcifinius*, non pas *arcifinalis* pourtant bien attesté aussi dans le corpus grammatique ; mais *arcifinalis* est l'adjectif usité par Sículus Flaccus et par Hygin, tandis qu'on ne trouve que l'adjectif *arcifinius* chez Hygin le Grammatique et chez Frontin, plus anciens que les deux précédents. Ce n'est donc pas le texte d'Hygin ni celui de Sículus qui ont été lus ici par Isidore, mais bien plutôt, encore une fois, le texte de Frontin (voir note suivante).

352. Il y a ici une erreur de copie du texte d'origine de Frontin (p. 6 l. 3-4 Lachmann), qui dit que *In his agris nullum ius subsécivorum interuenit, " À propos de ce genre de terre, il n'y a aucune intervention du droit des subsécives " (parce que, justement, il n'y a pas de subsécives dans les terres arcifinales : le subsécive ne peut se présenter que dans une terre assignée) : le mot ius est omis dans le texte isidorien. Le sens du texte de Frontin en est profondément modifié et l'on tombe même dans le non-sens.*

353. C'est-à-dire " nouvellement mise en culture " .

354. Montage de plusieurs sources : Servius, G 1, 71 : *Proprie nouales sunt tunc primum arua proscissa, " Au sens propre, les nouales sont les terres labourables que l'on travaille pour la première fois " ; B 1, 70 : *Noualia, id est noua rura, quae per singulos annos nouantur per semina, " Noualia, c'est-à-**

dans le texte isidorien. Le sens du texte de Frontin en est profondément modifié et l'on tombe même dans le non-sens.

353. C'est-à-dire " nouvellement mise en culture ".

354. Montage de plusieurs sources : Servius, G 1, 71 : *Proprie nouales sunt tunc primum arua proscissa*, " Au sens propre, les *nouales* sont les terres labourables que l'on travaille pour la première fois " ; B 1, 70 : *Noualia, id est noua rura, quae per singulos annos nouantur per semina*, " *Noualia*, c'est-à-dire *noua rura* (nouvelles terres) : ce qui, chaque année, est renouvelé par l'ensemencement " ; Pline, HN 18, 177 : *Nouale est quod alternis annis seritur*, " *Nouale* : ce qui est semé une année sur deux ".

355. Cf. *Étym.* 9, 3, 9 : *Exconsules autem dicti quod iam a consulatu exierint siue discesserint peracto uicis suae anno*, " On dit *exconsules* parce qu'ils sont désormais sortis du consulat ou qu'ils l'ont quitté une fois accomplie leur année de charge ". Discussion sur le sens de cette expression chez Augustin (*Gen. c. Man.* 2, 22, 33) : cf. P. Monat, " Saint Augustin grammairien ", dans *Mélanges Français Kerlouégan*, ALUB 515, 1994, p. 465-469.

356. Cf. Varron, LL 5, 24 : *Ager uliginosus humidissimus*. Sur les adjectifs *humidus* et *uuidus*, cf. la même distinction dans *Étym.* 17, 5, 13 : *Nam humidum est quod exterius humorem habet ; uuidum quod interius*, " Est *humidus* ce qui présente de l'humidité à l'extérieur, *uuidus* ce qui en présente à l'intérieur ". Ici, au lieu de *uuidus*, l'édition Lachmann (p. 369 l. 23) donne *umidus*, sans aucune remarque en apparat critique.

357. Cf. 16, 1, 5 : *Vlgo sordes limi uel aquae sunt*, " *Vlgo* : fange de la boue ou de l'eau ". La source de ce § 14 est Servius, G 2, 184 : *Vlgo proprie est naturalis terrae humor, ex ea numquam recedens (...). Vliginosus ergo ager est semper uuidus ; nam humidus dicitur qui aliquando siccatur. Et aliter : uligo dicitur naturalis terrae humor*, " *Vlgo* désigne proprement l'humidité naturelle de la terre, qui ne disparaît jamais. Une terre marécageuse est donc toujours mouillée ; car on appelle humide une terre qui sèche quelquefois. En d'autres termes : on appelle *uligo* l'humidité naturelle de la terre ".

358. Isidore est le seul auteur à proposer une telle origine pour le terme gramatique de " subsécive ". L'adjectif *subseciuus*, ou la forme substantivée *subseciuum*, se trouve chez les auteurs classiques (Cicéron, p. ex. *De legibus* 1, 9 ; Quintilien, p. ex. 1, 12, 13-14), pour désigner les " parcelles de temps " (*subseciua temporis*) que l'on arrache à un emploi du temps dévoreur. Le *Dictionnaire étymologique de la langue latine* d'Ernout et Meillet, s. u. *seco*, considère que c'est à partir de l'acception de *subseciuus* dans les textes gramatiques que l'on est passé au sens dont témoignent Cicéron ou Quintilien : " L'adjectif *subseciuus* (*subsi-*) appartient à la langue des *agrimensores* ; il y désigne une portion de terre qui est retranchée du partage comme étant en sus de la mesure, cf. Suét., Dom. 9, 7, *subseciua, quae diuisis per ueteranos agris carptim superfuerunt* ; il s'est appliqué ensuite au temps "retranché sur le temps des affaires", puis a fini par désigner le superflu ".

359. La *pertica* est la zone d'assignation, organisée selon le réseau des *limites*. À l'intérieur de cette zone, tout n'a pas été assigné à un possesseur : les mauvaises terres, notamment, ont été laissées en dehors de l'assignation ; ces zones non assignées sont appelées subsécives.

360. C'est Siculus Flaccus (p. 156 l. 1-3 Lachmann) qui invoque la mauvaise qualité du sol comme raison de la non-attribution des subsécives dans l'assignation : *Si quid enim amari et incerti soli est, id adsignatione non datur*, " Le sol ingrat et incertain n'est pas donné par assignation ".

361. C'est la deuxième espèce de subsécive que distinguent les auteurs gramatiques : les centurries incomplètes sur le pourtour de la *pertica*.

362. Cf. Varron, LL 5, 38 : *Vbi frumenta secta ut terantur arescunt, area. (...) A quo potest etiam ara deum (...)*, " L'endroit où le blé coupé est mis à sécher avant d'être broyé s'appelle *area*. (...) De là peut venir aussi l'*ara* des dieux " : Varron explique ces mots par la " chaleur " qui " fait sécher " (c'est à cela que renvoie chez lui *a quo*), mais le découpage opéré par Isidore laisse croire que *ara* vient de *area*.

aestate proscissum subactumque protinus per autumnum rapis uel napo uel etiam faba conseremus, "Donc, le terrain que nous aurons destiné au pré sera retourné et ameuilli en été, pour être immédiatement, en automne, planté de raves, de navets ou même de fèves"; et même, hors de la littérature technique, Pline le Jeune, *Ep.* 5, 6, 19: ... *et protinus pratum multumque ruris uidet*, " ... et immédiatement il voit le pré et une grande zone de campagne".

364. Source : Varron, *LL* 5, 40 : *Prata dicta ab eo quod sine opere parata*, "Prata (prés) : parce que c'est prêt (*parata*) sans travail".

365. Cf. Pline, *HN* 18, 99 : *palea*, ... *ad pabula iumentorum*, "la paille, ... pour la nourriture des bêtes de somme". On peut comparer ce paragraphe 18 à un autre passage des *Étymologies* (17, 3, 19) : *Gentiles autem paleam a quadam Pale frugum inuentrice nominauerunt, quam Cererem esse uolunt. De qua Vergilius : Te quoque, magna Pales, et te, memoranda, canemus. Item alii a pabulo nuncupatam dicunt paleam, quod ea primum sola in pascendis animalibus praebebat*, "Les païens ont tiré le nom de la paille d'une certaine Palès qui avait inventé les moissons, et dans laquelle ils veulent voir Cérès. C'est d'elle que parle Virgile : Toi aussi, grande Palès, toi aussi, dont il faut faire mention, nous te chanterons [G 3, 1]. Mais d'autres disent que le nom de la paille vient de *pabulum*, parce qu'à l'origine c'est elle seule que l'on offrait en nourriture aux animaux".

366. On pourra rapprocher de ce chapitre "gromatique" le court passage du livre 5 des *Étymologies* (ch. 25 § 11) qui traite de l'*actio finium regundorum* : *Finium regundorum actio dicta eo quod per eam regantur fines utriusque, ne dissipentur, dummodo non angustiore quinque pedum loco ea controuersia sit*, "L'*actio finium regundorum* tire son nom du fait que c'est par son intermédiaire que sont menées droites les limites de chacune des deux propriétés, pour qu'elles ne soient pas détruites, pourvu que cette controverse ne se fasse pas à propos d'une zone de moins de cinq pieds". La bande de cinq pieds de large entre deux propriétaires est celle qui est prévu par la *lex Mamilia*; sur cette loi et sur l'*actio finium regundorum*, on se reportera à F. T. Hinrichs, *Histoire des Institutions gromatiques*, trad. française de D. Minary, Paris, Geuthner, 1989, *passim*.

367. Il n'y a pour l'étymologie de *finis*, selon Ernout et Meillet *s. u.*, "aucun rapprochement sûr"; mais ces auteurs mentionnent l'hypothèse présentée ici par Isidore, bien qu'elle paraisse en l'air, car V. Bertoldi, dans *Museum Helveticum* 1948, p. 69 sq., rapproche lui aussi *finis* et *funis* dans lesquels il voit deux aspects d'un mot "méditerranéen"; rapprochement, disent Ernout et Meillet, qui "ne va pas sans difficultés".

368. Cf. Frontin, p. 29 l. 13-16 Lachmann : *Limites autem appellati transuersi s<unt> a limo, id est antiquo uerbo [transuersi]; a quo dicunt poetae "limis oculis"; item limum cinctum, quod purpuram transuersam habeat, et limina ostiorum*, "Les transverses ont été appelées limites d'après *limus*, c'est-à-dire d'après le terme ancien [signifiant "orientés de côté"]; de là l'expression des poètes, avec un "regard orienté de côté" (*limi oculi*); de même, le *limus* est un *cinctus* qui a une bande pourpre transversale; il y a aussi les seuils (*limina*) des portes"; Hygin le Gromatique, p. 167 l. 17-19 Lachmann : *Limites autem appellati a limo, id est antiquo uerbo transuersi : nam et limum cinctum ideo quod purpuram transuersam habeat, item limina ostiorum*, "Les limites, par ailleurs, tirent leur nom de *limus*, c'est-à-dire du mot ancien pour "transversal"; et *limus* est aussi le nom du *cinctus*, parce qu'il a une bande de pourpre en travers; il y a aussi les seuils des portes (*limina*)". Il a déjà été fait allusion à ces étymologies *supra*, ch. 7 § 8.

369. Ce sont les chemins rectilignes qui matérialisent les divisions d'une centuriation. Leur largeur varie suivant leur importance. Hiérarchiquement, et par ordre décroissant d'importance, on distingue d'abord le *decimanus maximus* et le *cardo maximus*, qui sont les deux axes majeurs, théoriquement orientés sur les quatre points cardinaux; au second rang, les *actuarii* ou *quintarii* qui délimitent des *saltus* de vingt-cinq centuries; au troisième rang, les *linearii* (appelés *subrunciui* en Italie) qui délimitent les centuries; enfin, les *intercisiui* qui marquent les délimitations intérieures

des centuries. Le terme *limites* est intraduisible ; on le conserve en latin en soulignant qu'il ne doit absolument pas être confondu avec le français " limites ".

370. Cf. *Étym.* 19, 32, 4 : *Limus est cinctus quem publici habebant serui ; et dictus limus quia transversas habebat purpuras, id est limas,* " Le *limus* est la ceinture que portaient les esclaves publics ; son nom vient de ce qu'il avait des bandes de pourpre transversales, c'est-à-dire obliques ".

371. Varron, *LL* 5, 21, n'établit de rapport entre la première syllabe de *terminus* et le mot *terra* que de manière indirecte : il explique en effet *terra* d'après *terere* " écraser, broyer " et veut retrouver dans *terminus* le même radical de *terere* : *hinc fines agrorum termini, quod eae partis propter limitare iter maxime teruntur,* " de là vient que les extrémités des terres sont des *termini*, parce que ce sont ces endroits qui, à cause du cheminement sur la limite, sont le plus foulés aux pieds. " L'explication d'Isidore (*terminus = terra + mensura*) paraît lui être propre.

372. Il s'agit de ce que la littérature grammatique appelle *controversiae*, contentieux qui font préférer, dans cette phrase, la leçon *contentio* (celle du ms. X) à la leçon *intentio* ; on peut ainsi exaucer le souhait formulé par Lachmann dans l'apparat critique de son édition du corpus grammatique, p. 366 (" *Debet esse contentio* " ; mais Lachmann n'avait pas cette leçon dans le *Gudianus* qu'il utilisait). De fait, *contentio* apparaît deux fois chez Hygin : p. 121 l. 15 Lachmann : *quo facto nullae inter veteranos lites contentionesque ex his terris nasci poterunt,* " si l'on fait cela, il ne pourra naître de ces terres aucun procès, aucun contentieux entre les vétérans " ; p. 134 l. 8 Lachmann : *De uia et actu et itinere et ambitu et accessu et riuus et uallibus, fossis, fontibus, saepe mouentur contentiones,* " Sur le passage des véhicules, des bêtes, des personnes, le droit de passage, l'accès, ainsi que sur les ruisseaux, les vallées, les fossés, les sources, il surgit souvent des contentieux ". Une fois née la controverse, il faut trouver le moyen de lui mettre un terme : *finire*, ou *tollere*. À la controverse sur le territoire, dit à ce sujet le même Hygin (p. 114 l. 14-15 Lachmann), on met un terme en observant les bornes qui limitent les territoires : *Quae res territorialibus est finienda terminibus,* " Ce qui doit terminer cette affaire, ce sont les bornes du territoire ". Ce qui était dit par Hygin à propos d'une controverse portant spécifiquement sur le droit du territoire est étendu par Isidore à tous les différends concernant des terres.

373. Cf. *Étym.* livre 3 ch. 37 et livre 13, ch. 5 § 4 et ch. 1 § 8. Sur le *cardo* d'une porte, cf. *supra*, ch. 7 § 7. La source de cette définition grammatique du *cardo* est Frontin (p. 28 l.15-17 Lachmann) : *Kardo nominatur quod directus a kardine caeli est. Nam sine dubio caelum uertitur in septentrionali orbe,* " Le *cardo* tire son nom du fait qu'il est dirigé d'après l'axe (*cardo*) du ciel. Car il n'est pas douteux que le ciel tourne dans le cercle septentrional ".

374. Pour l'étymologie de *decimanus*, les auteurs anciens hésitent entre deux hypothèses. Isidore pose ici une correspondance entre le nom du *decimanus*, le mot *decem*, le symbole X et les quatre quadrants déterminés par les axes majeurs dans la *pertica*. Cette étymologie par *decem* est celle que donne Siculus Flaccus (p. 153 l. 11-12 Lachmann), en se référant non pas à la figure en X formée par les deux axes majeurs perpendiculaires, mais à la longueur de dix *actus* qui est celle de chaque côté de centurie dans l'*ager quaeastorius* : *Cum ergo omnes limites a mensura denum actuum decimani dicti sint...*, " Puisque donc tous les *limites* ont été appelés *decimani* d'après la mesure de dix *actus* chaque fois... ". Elle est contestée aussi bien par Hygin le Grammatique que par Frontin, qui présentent tous deux, sur ce point, un texte à peu près identique ; citons seulement Hygin le Grammatique (p. 167 l. 10-14 Lachmann) : *Quare a decem potius quam a duobus ? Sicut dipundium nunc dicimus duopondium, et quod dicebant antiqui duouiginti nunc dicimus uiginti, similiter duocimanus decimanus est factus,* " Pourquoi ce mot viendrait-il de *decem* (" dix ") plutôt que de *duo* (" deux ") ? De même que nous disons maintenant *dipondium* (" deux ") pour *duopondium* et *uiginti* (" vingt ") quand les anciens disaient *duouiginti*, de même *duocimanus* est devenu *decimanus* ". On voit que pour Hygin le Grammatique comme pour Frontin, ce qui est caractéristique du *decimanus* est qu'il divise la zone centuriée en deux parties, et se manifeste ainsi comme un élément essentiel de l'ossature de la

pertica. Le Dictionnaire étymologique de la langue latine d'Ernout et Meillet, s.u. *decem*, range *decimanus* dans la famille de *decem*, en invoquant l'étymologie proposée par Isidore de Séville. Enfin, comme le *decimanus* est le plus large des deux axes majeurs, il se pourrait que l'on doive retenir pour ce mot le sens de " grand ", " gros ", " considérable " : telle est l'idée de O. A. W. Dilke, *The Roman Land Surveyors*, Amsterdam, 1992, p. 231-233.

375. Tiré de Siculus Flaccus (p. 141 l. 18 Lachmann) : ... *in trifinium, id est in eum locum quem tres possessores adstringebant*, " ... sur un *trifinium*, c'est-à-dire à l'endroit où se rejoignaient trois possesseurs ".

376. Cette dernière phrase (qui manque dans les mss. gromatiques *P* et *G*, et donc dans l'édition Lachmann p. 367 l. 7) est copiée sur Frontin (p. 29 l. 7-9 Lachmann), mais avec des erreurs puisque l'auteur gromatique écrivait : *Reliqui limites fiebant angustiores et inter se distabant paribus interuallis*, " Quant aux autres *limites*, on les faisait plus étroits et séparés par des intervalles égaux ". Isidore gauchit le sens de la phrase, notamment en substituant *imparibus* à *paribus*. Il semble comprendre que *distans* désigne une différence entre les *limites*, alors que chez Frontin il s'agit de la distance qui les sépare sur le terrain. C'est sans doute cette " différence " qui entraîne l'idée de l'inégalité (*imparibus*) des largeurs de ces chemins, *interualla* désignant pour Isidore l'extension de cette largeur, alors que chez Frontin il s'agit des intervalles comptés entre les *limites* successifs. D'où aussi le rappel d'une différence de terminologie (et *nominibus designatis*) que d'ailleurs Isidore ne développe pas ; nous avons indiqué ces différentes désignations ci-dessus, dans la note au § 2.

377. Cette définition se retrouve dans un passage interpolé au début du traité gromatique de Balbus (p. 94 Lachmann) : *quidquid pondere aut capacitate aut animo finitur*. D'autre part, on ne voit pas la cohérence du dernier élément de la définition, *animo* (" par la pensée "), avec l'ensemble. On aurait préféré lire *numero*, " en nombre ", quand on se souvient du célèbre verset biblique (*Sagesse* 11, 20) dont il y a manifestement une réminiscence dans cette définition, et qui déclare *omnia Deum mensura, numero et pondere disposuisse* : *animo*, qui ressemble du point de vue phonique à *numero*, a pu se substituer à lui par influence inconsciente de *disposuisse* qui évoque une opération mentale, et aussi à cause de la réminiscence inconsciente de l'équivalent grec de *numero*, ἀριθμῶ. Si malgré tout *animo* est bien d'origine, la définition de la mesure proposée par Isidore cherche à rapprocher étymologiquement *mensura* de *mens* = *animus*.

378. 6 coudées, dit le texte biblique (Ez 40, 5). Mais 6 coudées valent 10 pieds. Inutile de souligner que cette référence biblique est une addition d'Isidore aux catalogues de mesures romaines dont il s'inspire ici, et qui étaient très répandus (outre celui de Columelle, on peut songer à ceux que l'on trouve chez Balbus, p. 94-96 Lachmann). Le passage d'Ézéchiel est également évoqué par Isidore (mais avec la notation des six coudées) dans son *Livre des Nombres*, fin du ch. 7 (qui est consacré au nombre 6) : *Hinc et Ezechiel quoque in dextera uiri calamus sex cubitorum uidisse se narravit*, " Ensuite, Ézéchiel aussi raconte avoir vu dans la main droite de l'homme un roseau de six coudées ".

379. Source : Columelle, *RR* 5, 1, 4 : *Actus minimus, ut ait Marcus Varro, latitudinis pedes IIII, longitudinis habet pedes CXX*, " Le petit *actus*, d'après Marcus Varron, a 4 pieds de largeur et 120 de longueur ". Définition composée à partir de Varron, *LL* 5, 33 : *Eius (sc. actus) finis minimus constitutus in latitudinem pedes quattuor (fortasse an ab eo quattuor quod ea quadrupes agitur) ; in longitudinem pedes centum uiginti ; in quadratum actum et latum et longum esset centum uiginti*, " Sa limite la plus petite s'établit en largeur à quatre pieds (quatre, peut-être parce que l'on y conduit un quadrupède) ; en longueur, à cent vingt pieds ; pour l'*actus* carré, la largeur comme la longueur sont de cent vingt pieds ".

380. Source : Columelle, *RR* 5, 1, 5 : *Clima quoquoersus pedum est LX*, " Le *clima* fait 60 pieds dans toutes les directions ". Chez Isidore, le mot *quoque*, inattendu et sans signification dans le contexte, qui apparaît avant *undiqueuersum*, relève d'une mauvaise lecture de *quoquoersus*.

381. Cette précision est prise à Columelle, RR 5, 1, 5, où elle est un ajout au texte varronien. Mais si Isidore parle d' "arpent", Columelle parlait d'agnua : *Sed hunc actum prouvinciae Baeticae rustici agnuam uocant*, " Mais cet actus est appelé agnua par les paysans de la province de Bétique ". La donnée de Columelle va être correctement reprise par Isidore dans ce qui suit immédiatement (§ 5). Voici, pour plus de clarté, le passage de Columelle (RR 5, 1, 5-6) : (5) *Actus quadratus undique finitur pedibus CXX ; hoc duplicatum fecit iugerum, et ab eo quod erat iunctum nomen iugeri usurpauit. Sed hunc actum prouvinciae Baeticae rustici agnuam uocant, itemque XXX pedum latitudinem et CLXXX longitudinem porcam dicunt.* (6) *At Galli candetum appellant in areis urbanis spatium centum pedum, in agrestibus autem pedum CL, quod aratores candetum nominant ; semiiugerum quoque arepennem uocant, " L'actus quadratus est défini par 120 pieds dans toutes les directions ; sa duplication produit le jugère, et c'est du fait qu'il était le résultat d'une addition (iunctum) que le jugère a reçu ce nom. Mais cet actus est appelé agnua par les paysans de la province de Bétique, qui parlent aussi de porca pour une largeur de 30 pieds sur une longueur de 180 pieds. Mais les Gaulois appellent candetum, dans les zones urbaines, un espace de cent pieds, et à la campagne de 150 pieds, que les laboureurs appellent candetum ; ils donnent aussi le nom d'arepennis à un demi-jugère ". À ce texte de Columelle est parallèle un passage de Pline (18, 9) : *Hic erat CXX pedum duplicatusque in longitudinem iugerum faciebat*, " Celui-ci (sc. l'actus) était de 120 pieds et sa duplication en longueur produisait le jugère ".*

382. L'actus carré, évidemment, mesure de surface.

383. L'origine lointaine est à chercher chez Varron, LL 5, 35 : *Iugerum dictum iunctis duobus actibus quadratis*. La source d'Isidore est Columelle, RR 5, 1, 5 : *hoc (sc. l'actus carré) duplicatum fecit iugerum, et ab eo quod erat iunctum nomen iugeri usurpauit* (traduction donnée en note supra). Columelle, dans sa copie, ayant fait disparaître les trois derniers mots de Varron, il ne reste que le rapprochement entre *iugerum* et l'idée de *iungere*, ce qui est exprimé par la formule *ab eo quod est iunctum*.

384. Le texte de Varron, RR 1, 10, 2, est différent : *Is modus acnua latine appellatur*, " Cette superficie (sc. l'actus quadratus de 120 pieds sur 120) s'appelle acnua en latin ".

385. Isidore, après avoir introduit dans son développement la mention de la mesure locale espagnole qu'est la *porca*, mention qu'il emprunte à Columelle (RR 5, 1, 5 : *Sed hunc actum prouvinciae Baeticae rustici agnuam uocant, itemque XXX pedum latitudinem et CLXXX longitudinem porcam dicunt* ; remarquer que la longueur est de 180 pieds chez Columelle, mais de 80 chez Isidore : altération du chiffre ?), paraît éprouver le besoin de rappeler ce qu'est la *porca* telle qu'elle est définie par Varron (précision absente du développement de Columelle), qu'il cite approximativement — remplaçant notamment *sulcus* par *lira*. En effet, LL 5, 40 écrit : *Ab eo quod aratri uomer sustulit, sulcus ; quo ea terra iacta, id est proiecta, porca*, " L'endroit d'où le soc de la charrue a enlevé (*sustulit*) de la terre, on l'appelle *sulcus* ; l'endroit où la terre est rejetée (*proiecta*), on l'appelle *porca* ".

386. Columelle, RR 5, 1, 6 (voir notes précédentes).

387. Source : Columelle, RR 5, 1, 6 : *Stadium deinde habet passus CXXV, id est pedes DCXXV, quae mensura octies efficit M passus ; is ueniunt quinque milia pedum*, " Le stade, ensuite, fait 125 pas, c'est-à-dire 625 pieds, et cette mesure, multipliée par huit, produit le mille ; dans le mille, il y a cinq mille pieds ".

388. Source lointaine : Varron, LL 5, 35 : *Centuria primum a centum iugeribus dicta, post duplicata retinuit nomen*, " La centurie a d'abord tiré ce nom des cent jugères, et ensuite elle a été doublée, mais elle a conservé son nom ". Mais Isidore copie ici le texte tiré de Varron par Columelle, RR 5, 1, 7 : *Centuriam nunc dicimus, ut idem Varro ait, ducentorum iugerum modum ; olim autem ab centum iugeribus uocabatur centuria, sed mox duplicata nomen retinuit*, " Ce que nous appelons aujourd'hui centurie, comme le dit encore Varron, est une superficie de deux cents jugères ; autrefois, c'étaient les cent jugères qui justifiaient son nom de centurie, mais ensuite, elle a été doublée tout en conservant ce nom " (Isidore n'a pas copié la suite : *sicut tribus, dictae primum a partibus populi*

tripertito diuisi, quae tamen nunc multiplicatae pristinum nomen possident, " comme les tribus, d'abord appelées d'après le nombre de parties dans lesquelles le peuple était divisé, et qui, aujourd'hui multipliées, conservent cependant leur nom ancien ").

389. La *leuca* ou *leuga* n'est guère mentionnée que chez Amm. 15, 11, 7 et chez Jérôme, *Joël* 3, 18.

390. C'est le *σχοῖνος*, mesure grecque ; dans la littérature technique latine, cf. Pline, *HN* 12, 53 : *Schoenus patet Eratosthenis ratione stadia XL, hoc est p. V ; aliqui XXXII stadia singulis schoenis dedere*, " Le *schoenus*, selon le calcul d'Ératosthène, s'étend sur 40 stades, c'est-à-dire 5000 pas ; certains ont donné 32 stades à chaque *schoenus* ". Mais c'est peut-être un autre passage de Pline (*HN* 5, 63, à propos des dimensions du lac Mareotis, en Égypte) qui pousse Isidore à faire de cette mesure une mesure égyptienne : *Alii schoenos in longitudinem patere XL faciunt schoenumque stadia XXX : ita fieri longitudinis CL p., tantundem et latitudinis*. Hérodote, 2, 6, fait de la coudée une mesure égyptienne valant 30 ou 60 stades.

391. Cf. Pline, *HN* 6, 124 : *Inconstantiam mensurae diuersitas auctorum facit, cum Persae quoque schoenos et parasangas alii alia mensura determinent*, " La variété des mesures vient de la diversité de ceux qui les ont inventées, puisque les Perses aussi utilisent les uns des *schoeni*, les autres des parasanges, pour déterminer différentes distances par la mesure ". Les parasanges (30 stades, soit 6 km environ) sont attestés chez Hérodote et chez Xénophon, *Anabase*.

392. *Adium*, écrivent les éditions Lindsay (avec, en appareil critique : " *an mille ad eum ?* ") et Oroz Reta - Marcos Casquero, qui considèrent implicitement ce mot comme désespéré. Ce sont bien les cinq caractères que présentent les mss. ; mais il faut lire *ad lum*, abréviation de *ad unum*. L'expression *ad unum*, éventuellement accompagnée d'un verbe comme *iungere* ou *conferre*, est fréquente dans les textes mathématiques latins (Martianus Capella 7, p. ex. § 753 ; Boèce, etc.), avec le sens de " réunir en un seul ", c'est-à-dire " additionner ". L'étymologie phonétique proposée par Isidore (*miliarium* < mille *ad unum*) ne détonne pas au milieu de tentatives comme *fenestra* < *fos ministrare* (*supra*, ch. 7 § 6) ou *parietinae* < *parietum ruinae* (8, 3), etc. L'édition du corpus grammatique par Lachmann (p. 370 l. 8) donne la leçon de R, *aditum*.

393. Cf. Aulu-Gelle, *Nuits Attiques* 1, 1, 2 : *Nam cum fere constaret curriculum stadii quod est Pisis apud louem Olympium Herculem pedibus suis metatum idque fecisse longum pedes sescentos...*, " En effet, comme il était pratiquement établi que la longueur du stade qui se trouve à Pise près du temple de Jupiter Olympien avait été mesurée de ses pieds par Hercule, et qu'il lui avait donné une longueur de six cents pieds... ". Cette anecdote est absente du texte du ms. grammatique R, et donc de l'édition Lachmann p. 370 l. 10. Le texte le plus ressemblant à celui d'Isidore est une notice grecque de l'*Etymologicum Magnum* (dictionnaire alphabétique de la première moitié du 12^{ème} s.), qui propose trois explications du mot σταδίη (" qui se tient debout, stable, ferme "), la troisième étant celle-ci : ἢ ἀπὸ τοῦ στάντα τὸν Ἡρακλέα τοῦ δρόμου διαπνεῦσαι, " ou bien ce mot vient du fait que Hercule, s'étant arrêté, reprit son souffle après sa course " (p. 724 l. 41 de l'*editio princeps* de Z. Kallierges, Venise, 1499).

394. Les § 4, 9 et 10 sont faits d'après la phrase suivante de Servius (*Én.* 4, 405) dont l'ordre a été modifié : *Callis est semita tenuior, callo pecorum praedurata (...). Semita est semis uia, unde et semita dicta est ; " uia ", id est actus dimidius, qua potest ire uehiculum. Nam actus duo carpenta capit, propter euntium et uenientium uehiculorum occursum*, " Un *callis* est un sentier étroit, durci par les callosités du pied des animaux (...). Une *semita* est une demi-voie, et c'est pourquoi on l'appelle *semita* ; voie, c'est-à-dire demi-largeur d'un passage (*actus*) par lequel peut passer un véhicule. Car l'*actus* peut recevoir deux chariots de front, à cause des véhicules qui vont dans les deux sens et qui se rencontrent ".

395. Ce § 5 est absent du texte de Lachmann p. 370 l. 12.

396. Cf. Ulpien 68 *ad edictum* D 43, 8, 2, 21 : *Viam publicam eam dicimus cuius etiam solum publicum est*, " Nous appelons voie publique celle dont même le sol est public ". Puis (*ibid.*, 22) : *Publicas uias dicimus quas Graeci βασιλικὰς, nostri praetorias, alii consulares uias appellant. Priuatae sunt quas agrarias*

quidem dicunt, " Nous appelons voies publiques celles que les Grecs appellent royales, et les Romains prétoriennes, ou consulaires. Les voies privées sont celles qu'on appelle *agrariae* ".

397. C'est le droit d'*iter*.

398. C'est le droit d'*actus*.

399. Texte forcément fautif. On peut comprendre, à la rigueur, que la voie privée est celle qui conduit (il faudrait *ducit* au lieu de *data est*) au municipe voisin, sur la foi du texte d'Ulpien 68 *ad edictum* D 43, 8, 2, 21, qui attribue d'ailleurs à ces voies privées, celles qui relient les *uillae* ou les *uici* au réseau des grandes routes menant au municipe, le caractère public des *uiae publicae* qu'elles rejoignent. Cela reflète les discussions sur le statut des voies " privées " : jusqu'à quel point le demeurent-elles ? Le fait même que leur entretien soit privé ne leur donne pas nécessairement ce statut, dit Ulpien *ibid.*, parce qu'elles peuvent avoir tout de même une utilité collective. Sur la question des voies, on peut se reporter à A. Palma, " Le strade romane nelle dottrine giuridiche e gromatiche dell'età del principato ", *ANRW* 2, 14 (1982), p. 850-880.

400. l. 315. Cette citation n'est pas dans le texte édité par Lachmann (p. 370 l. 13).

401. Le pavage en pierre reste en principe celui de la Loi des XII Tables, qui imite le modèle de l'*Vrbs*.

402. Source : Servius, *Én.* 1, 422 : *Primi enim Poeni uias lapidibus strauisse dicuntur*, " Car on dit que les Carthaginois furent les premiers à paver les voies ". Cette référence aux Carthaginois, c'est-à-dire toute la fin de ce § 6, a été supprimée dans le texte du ms. qu'édite Lachmann (p. 370 l. 14).

403. C'était une des raisons alléguées par Plin (HN 36, 75) pour la construction des pyramides : *ne plebs esset otiosa*.

404. Cf. Servius, *Én.* 5, 273 : *Agger est media uiae eminentia, coaggeratis lapidibus strata*, " L'agger est le remblai médian de la voie, constitué d'un entassement de pierres ".

405. Cette dernière précision a été supprimée dans le ms. dont Lachmann édite le texte (p. 370 l. 15).

406. Une *uia militaris* (cf. Hygin le Gromaticque, p. 169 l. 3 Lachmann) n'est pas une route stratégique, mais une grande route d'intérêt public, établie aux frais de l'État. L'ensemble de ces *uiae militares* constitue le réseau routier de l'empire. L'examen de leur statut juridique a été fait par R. Rebuffat, " *Via militaris* ", *Latomus* 46, 1987, p. 52-67.

407. Virgile, *Énéide* 5, 273.

408. Source : Servius, *Én.* 12, 446 : *Hic aggere pro eminentia posuit ; de uia autem aggerem non possumus dicere, nisi si uiae aggerem dicere uouerimus, id est uiae coaceruationem, quam historici uiam militarem dicunt, ut : Qualis saepe uiae deprensus in aggere serpens*, " Ici, il a mis *agger* pour remblai ; car pour une voie nous ne pouvons parler d'*agger*, sauf si nous voulons désigner l'*agger* de la voie, c'est-à-dire le remblai, que les historiens appellent voie militaire, comme dans : Comme un serpent, parfois surpris sur la chaussée d'une route... ".

409. Supin du verbe *ire* " aller ".

410. Cf. Suétone, *Prata*, fragment 176 l. 9 : *Iter quo quid agitur, itiner uia dicitur*, " *Iter* est le chemin par où on conduit quelque chose, *itiner* désigne la voie ".

411. Le § 9 est absent du texte de Lachmann p. 370 l. 21. Sur *uia*, *iter* et *semita*, la source lointaine est Varron, *LL* 5, 35 : *Vt qua agebant actus, sic qua uehebant uiae dictae ; quo fructus conuehebant, uillae. Qua ibant, ab itu iter appellarunt ; qua id anguste, semita, ut semiter dictum*, " De même qu'on a appelé *actus* le chemin sur lequel on conduisait des animaux, on a appelé voie le passage des véhicules ; et là on on conduisait la récolte, *uilla*. L'endroit par lequel on allait, on l'a appelé *iter*, de *itum* ; là où l'on passait à l'étroit, on a dit *semita*, comme *semiter* (demi-chemin) ".

412. Cette première phrase du § 10 est absente du texte de Lachmann (p. 370 l. 21).

413. Source : Servius, *Én.* 9, 377 : *Ad diuortia uiae : in diuersa tendentes, hoc est ad diuerticula uiae militaris ; Terentius : Vbi ad ipsum ueni diuerticulum. Diuerticula autem sunt semitae transversae, quae*

sunt a latere viae militaris, " Ad diuortia viae : se dirigeant vers les diuersa, c'est-à-dire vers les diuerticula d'une voie militaire. Les diuerticula sont les chemins de traverse qui partent sur le côté d'une voie militaire ". Après ce § 11, le texte édité par Lachmann présente immédiatement le § 13, amputé de sa dernière phrase sur les *uestigia*, et suivi du § 12 tronqué, puisqu'il ne comporte que les données concernant l'*ambitus* (p. 370 en bas).

414. Les *compita* ont été définis une première fois *supra*, ch. 2 § 15. Ici la source semble être Servius, *G* 2, 383 : *quadriuia, quae compita appellantur ab eo quod multae viae in unam conflant,* " les carrefours, que l'on appelle *compita* du fait que plusieurs routes s'y réunissent en une seule " ; mais on peut penser aussi à Porphyryon, commentaire sur Horace, *Sat.* 2, 3 : *Item compita sunt loca in quae multae viae competunt,* " De même, les *compita* sont les endroits où se réunissent plusieurs voies ", chez qui le rapprochement étymologique entre *compita* et *competo* est mieux marqué, comme chez Isidore ; cela, à la suite de Varron, *LL* 6, 25 : *ubi viae competunt tum in competis sacrificatur,* " on sacrifie là où les voies se réunissent, c'est-à-dire dans les *competa* ".

415. Cf. *supra*, ch. 6 § 5.